LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N°13.768 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — **SAMEDI 17 OCTOBRE 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5** fr. — Chronique Locale : **10** fr.

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La voix qui appelle...

L'Autriche prend contre les Italiens qu'elle tient sous sa domination des mesures de plus en plus rigoureuses et de plus en plus brutales. Le Trentin et l'Istrie sont soumis à un régime de tracasseries policières et de répression militaire absolument odieux. Et, bien entendu, c'est plus particulièrement sur Trieste que s'acharnent les sbires de François-Joseph.

*Mais, avec Trieste, toute l'*Italia irredenta *subit le joug abject.*

En dépit des persécutions et des violences sous lesquelles on essaie lâchement de l'accabler, cette Italie esclave de l'Autriche ne renonce pas. Elle ne renonce ni ne désespère. Sa voix, que l'on veut étouffer sous le bâillon, ne peut pas s'élever pour crier par-dessus l'Adriatique ses misères et sa douleur en même temps que ses suprêmes espérances ; mais elle a trouvé un interprète.

*Cet interprète est M. Cesarò Battisti, député socialiste de Trente. M. Battisti siégeait à la Chambre autrichienne comme l'abbé Wetterlé siégeait au Reichstag allemand, c'est-à-dire pour y défendre dans la mesure où cela était possible la cause des opprimés dont il était l'élu. Mais le coup de foudre de la guerre commanda à l'un comme à l'autre le même devoir de conscience : celui de rejoindre la véritable patrie. De même que l'abbé Wetterlé rentra en France, M. Battisti n'hésita pas à rentrer en Italie et le second eut immédiatement le grand honneur d'être taxé de haute trahison par l'Autriche comme le premier a été taxé de haute trahison par l'Allemagne. Le député de Trente s'efforce de mériter cet honneur en plaidant avec une chaleureuse éloquence la cause de ses malheureux compatriotes de l'*Italia irredenta.

M. Battisti a dit aux Italiens de la péninsule que ceux de l'autre côté de l'Adriatique sont esclaves et qu'ils attendent dans la plus vive angoisse que sonne l'heure de la rédemption, l'heure de la délivrance. Il a dénoncé les crimes perpétrés par les geôliers et les bourreaux au service de l'administration autrichienne. Il a supplié le noble peuple d'Italie de se lever pour délivrer les victimes, pour faire cesser le plus atroce des martyres. Et sa voix a réveillé parmi ses compatriotes de généreux sentiments de pitié nationale qui se sont traduits dans les grandes villes du nord de l'Italie par des manifestations publiques très ardentes contre la tyrannie autrichienne.

C'est que la voix de ce défenseur de la plus sainte des causes n'est pas seulement la voix d'un homme, mais celle de tout un pays dont il traduit éloquemment les aspirations.

Cette voix est la voix qui appelle, la voix des fils opprimés et persécutés qui demandent secours à leur mère, — à la mère-patrie. Partout où elle s'est élevée jusqu'à présent, à Milan, à Gênes, à Turin, elle a été entendue. On finira bien par l'entendre à Rome !

CAMILLE FERDY.

Cet article était écrit au moment où nous est parvenue la nouvelle de la mort du marquis di San Giuliano, ministre des Affaires Etrangères d'Italie. Le marquis di San Giuliano était un fort galant homme, mais qui, d'après l'avis exprimé par la presse italienne elle-même, semblait se considérer comme plus engagé qu'il ne convenait dans les liens de ce néfaste traité de la Triplice que la volonté populaire de l'Italie a déchiré dès le début du conflit actuel. C'est lui surtout qui était considéré comme s'opposant avec le plus d'obstination dans les conseils du gouvernement à ce que l'Italie sortît de sa neutralité pour se ranger du côté des alliés contre la coalition austro-allemande.

Nous écrivions plus haut qu'on finirait bien par entendre la voix de l'*Italia irredenta* à Rome : désormais, il est en effet à espérer que, à la Consulta, on ouvrira plus facilement les oreilles aux supplications de la voix qui appelle... — C. F.

A l'Université de Nancy

Une cérémonie émouvante

Nancy, 16 Octobre.

L'Université de Nancy a repris ses travaux. Cette réouverture des cours a donné lieu à une cérémonie dans la salle du théâtre. M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, la présidait, ayant à ses côtés le maire de Nancy et les membres du Conseil municipal, M. Adam, recteur, et tout le personnel enseignant des lycées et écoles.

M. Adam, dans son discours, a évoqué le souvenir d'une pareille cérémonie qui se déroula à Nancy il y a quarante-quatre ans. La tristesse alors couvrait la ville et la France entière ; aujourd'hui, c'est l'espoir et la fierté qui éclairent le front des maîtres, des étudiants et des écoliers.

M. Simon, maire de Nancy, parla à son tour et rendit compte des travaux de l'administration municipale.

Enfin, M. Mirman prononça un éloquent discours qui fut vivement applaudi. Il retraça les phases de la guerre présente, exalta le courage de nos soldats et de leurs chefs, la patience, le courage résigné des familles françaises. Puis, il parla de l'agresseur en ces termes :

Qu'apporte aujourd'hui l'Allemagne ? Son empereur abaisse jusqu'à la divinité qu'il ravale au rang d'un feld-maréchal prussien et il arracherait au front du Christ sa couronne d'épines pour la remplacer par un casque à pointe. Quand nous irons sur les tombes des héros pour y verser des fleurs et des prières et des larmes, les morts tressailleront dans le sépulcre, en pensant que si l'on porte le deuil de leur tendresse, personne ne porte, du moins, le deuil de la patrie. Pendant plus de quarante ans, notre adolescence, toute notre vie s'est écoulée dans le cauchemar perpétuel de l'oppression. Sur notre route, à chaque pas, on rencontrait une interdiction ; mais votre jeunesse, enfants, va s'ouvrir sous l'aube lumineuse de la victoire ; vous aurez la route libre ; vous ne connaîtrez pas sur vos rêves l'ombre tragique d'un casque insolent.

Marchez donc ! Dans les domaines de l'action, pour les individus comme pour les peuples, il est plus difficile de conserver le fruit de ses efforts que de les conquérir. Il vous appartiendra de réaliser l'idéal magnifique de vos aînés, de vous montrer dignes des sacrifices qu'ils ont consentis avec un héroïsme sublime, de préparer dans l'avenir la moisson féconde qu'ils ont arrosé de leur sang généreux. Unissons-nous donc, malgré les deuils, dans ce cri de foi et d'espérance : « Vive la France ! »

Les enfants des écoles de Nancy ont ensuite chanté l'hymne *Aux morts et pour la patrie*, de Victor Hugo, et la *Marseillaise*.

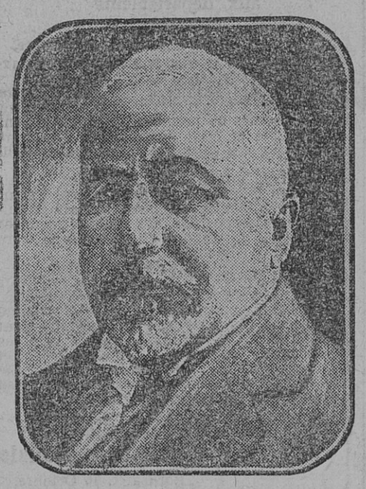

M. di San Giuliano
Ministre des Affaires Etrangères d'Italie
dont une dépêche annonce la mort survenue hier.

Lettre de Bordeaux

Notre artillerie et l'artillerie allemande. Le boycottage des produits d'outre-Rhin. — A propos du manifeste des intellectuels.

Bordeaux, 16 Octobre.

La passion bien naturelle avec laquelle tout le monde, en France, suit les efforts de nos armées va surtout aux prouesses de notre artillerie, dont toutes les lettres des combattants exaltent les avantages. Notre canon de 75 avait déjà fait ses preuves et marqué son incontestable supériorité sur les Krupp, dans la guerre balkanique.

A cette époque, nous eûmes le plaisir, le directeur du *Petit Provençal* et moi, de causer longuement de notre artillerie avec un des hommes qui la connaissaient le mieux, puisqu'il était chargé d'en enseigner la pratique à nos officiers dans les écoles d'application de Versailles et de Fontainebleau. Et les événements actuels me remettent en mémoire ce qu'il nous disait à ce moment du 75 : « C'est un outil merveilleux, incomparable, auquel on découvre constamment des qualités nouvelles. De telle manière qu'on peut affirmer que plus on s'en sert et plus on lui fait rendre... »

Il est bien fâcheux que nous n'ayons pas une artillerie lourde comparable à notre artillerie légère. C'est le point sur lequel nos ennemis nous sont supérieurs. A ce propos, ils annoncent que leurs fameux obusiers qui ont terminé leur rôle à Liége et à Anvers vont être dirigés sur la France. Il n'est pas douteux que les Allemands cherchent à utiliser ce matériel redoutable ; mais ils s'abusent s'ils pensent en tirer un succès positif. Tant qu'ils n'auront pas forcé nos lignes — et tout permet d'espérer que ce sont les leurs qui seront refoulées — ils resteront avec leurs fameux obusiers sur les bras... et c'est le cas de dire que ceux-ci leur paraîtront lourds.

De l'avis unanime, la guerre actuelle comporte, au nombre de ses enseignements, celui-ci : aucune fortification ne peut résister à l'artillerie. On l'a vu pour Liége, pour Namur et Anvers — pour cette dernière, surtout, que l'on présentait comme un des camps retranchés les plus formidables du monde. Il est vrai que son système de défense était anémié par des Krupp, et il est probable que l'Allemagne n'avait pas fourni un matériel de premier ordre. Car nos ennemis — et ils nous le démontrent tous les jours — sont des gens dont l'esprit de prévoyance ne peut qu'être comparé qu'au manque de délicatesse.

***

Le gouvernement français vient de prendre les mesures qui s'imposaient à l'encontre des maisons allemandes ou autrichiennes installées chez nous et faisant concurrence à notre commerce et à notre industrie. D'autre part, une initiative prise à Marseille aboutit à un véritable mouvement en vue du boycottage des produits d'outre-Rhin qui avaient fini par nous envahir. Ce sont là des précautions de bonne guerre. Mais il faudrait bien nous guérir de la sotte manie qui nous pousse bénévolement, au mépris des intérêts les plus chers de la main-d'œuvre nationale, vers les produits de l'étranger. Les Marseillais ont donné là un exemple que toute la France suivra et que la décision du gouvernement vient heureusement compléter.

***

Les lecteurs du *Petit Provençal* ont remarqué qu'un certain nombre des personnalités les plus illustres de l'Allemagne ont publié un manifeste pour légitimer en quelque sorte l'attitude de leur gouvernement et de leur peuple qu'ils posent en victimes. Si le temps était aux propos légers, on pourrait dire que ce manifeste procède d'un toupet *kolossal*. Ce n'est point pour faire cette remarque inutile que je retiens le fait. Il en appelle une autre dans mon esprit — que je tiens à fixer parce qu'elle éclaire d'un jour singulier la mentalité allemande. Il y a environ un an, j'eus l'occasion de me rencontrer, dans un banquet, à l'issue d'un congrès, avec un des signataires les plus célèbres du manifeste. Nous en vînmes à parler de l'éventualité d'une guerre entre les deux pays. Je passe sur l'outrageante confiance avec laquelle mon interlocuteur m'affirmait sa certitude de la victoire allemande, foudroyante, écrasante. Je le pressai pour l'amener à envisager quand même l'hypothèse contraire. Et sa réponse, à laquelle je n'attachai, à la minute, que la valeur d'une boutade prend, dans les circonstances présentes, une terrible signification : « Même si l'Allemagne était vaincue, me dit-il, elle n'aurait rien à perdre. Il lui suffirait de proclamer la République. Vous l'avez fait en 1871. Mais nous n'avons pas les mêmes principes et nous n'étions pas obligés de distinguer. Tandis qu'en vertu de votre libéralisme, vous ne pourriez pas écraser la République allemande ! » Cela ne rappelle-t-il pas le mot fameux : « Nous exigeons la liberté au nom de vos principes ; nous vous la refusons au nom des nôtres ? »

MARIUS RICHARD

Le Gouvernement belge au Havre

Le Havre, 16 Octobre.

Plusieurs hauts fonctionnaires des ministères belges sont arrivés d'Ostende, à bord d'un vapeur rapide.

Les différents services du gouvernement belge sont installés à l'Hôtel de Ville du Havre.

Les ministres belges remercient la France de son accueil

Bordeaux, 16 Octobre.

M. Carton de Wiart, ministre de la Justice en Belgique, a adressé au président de la République la dépêche suivante :

Monsieur le président de la République française, Bordeaux :

Les membres du gouvernement belge et les ministres d'Etat installés au Havre, prient Monsieur le président de la République française d'agréer l'hommage de leurs sentiments très respectueux.

Ils remercient cordialement le gouvernement français d'avoir bien voulu déléguer M. Augagneur, ministre de la Marine, pour les accueillir au débarquement, et leur souhaiter, en son nom, la bienvenue. Ils lui expriment toute leur gratitude pour les dispositions prises en vue de leur faciliter le libre exercice des droits et des devoirs de la souveraineté nationale belge, en attendant l'heure prochaine où sonnera le triomphe définitif du droit.

Jamais ils n'oublieront avec quel empressement la France, garante de notre neutralité, a voulu joindre au respect de la parole donnée le réconfort de l'amitié la plus délicate et la plus attentive.

CARTON DE WIART,
Ministre de la Justice.

Réponse au président de la République

M. le président de la République a répondu en ces termes :

S. E. Monsieur Carton de Wiart, ministre de la Justice de Belgique, Le Havre :

Je vous remercie, vous et vos collègues du gouvernement royal, des sentiments que vous voulez bien m'exprimer.

La population du Havre s'est faite, par l'accueil qu'elle vous a réservé, l'interprète de la France toute entière.

Nous étions, en vertu des traités, garants de la neutralité belge, et nous ne sommes pas de ceux qui désavouent leur signature. Mais l'héroïsme de votre nation et le sang versé en commun ont rendu notre devoir plus sacré et nous le remplirons jusqu'au bout, avec toute l'ardeur d'une fraternelle amitié.

Raymond POINCARÉ.

G. d'Annunzio et les Volontaires italiens

Nimes, 16 Octobre.

Gabriel d'Annunzio a écrit à un de ses amis actuellement enrôlé parmi les volontaires garibaldiens à Nimes qu'il se disposait à prendre place lui-même dans le corps de volontaires pour partir sur le front de bataille.

On annonce l'arrivée de 300 Grecs qui ont combattu en 1912 à Drisco, contre la Turquie, sous les ordres de Garibaldi.

Une station allemande de T. S. F. en Espagne

Elle était installée dans un couvent de Carmélites

Madrid, 16 Octobre.

Une station de télégraphie sans fil installée par les Allemands a été découverte près de Bilbao.

Les membres du Cercle Démocratique de Portugal ayant été intrigués par les fréquentes visites de sujets allemands au couvent des Carmélites de cette ville surveillèrent leurs allées et venues, et découvrirent qu'ils avaient installé une antenne de sans fil au haut d'une tour. Il s'agissait d'une station réceptrice dont le but était d'intercepter les communications et dont l'installation n'était pas complètement terminée.

La ménagerie Hagenbeck et la Guerre

On connaît la réputation de la fameuse ménagerie Hagenbeck, fondée il y a de longues années à Hambourg, où elle a pour centre un vaste jardin zoologique. Celui-ci possède comme annexe un véritable magasin en gros et en détail de bêtes exotiques venues de tous les points du globe : il est vrai qu'aujourd'hui son recrutement doit être singulièrement gêné par les événements.

On sait également l'admiration professée par l'empereur Guillaume II pour Hagenbeck et ses intéressants pensionnaires.

A la date du 1er août, la ménagerie Hagenbeck donnait des représentations dans la ville de la Chaux-de-Fonds située dans le Jura suisse et célèbre par ses manufactures d'horlogerie. C'était le jour où l'armée suisse préludait à sa mobilisation qui précéda de vingt-quatre heures la mobilisation faite à la fois en France et en Allemagne.

Les employés français, allemands et belges de la ménagerie regagnèrent tous immédiatement leur pays d'origine. Quant aux animaux, ils furent saisis par les autorités suisses. Les chevaux furent réquisitionnés pour les besoins de l'armée ; et les bêtes féroces, dont la nourriture coûtait assez cher, ne tardèrent pas à dépérir ; on craint même que les premiers froids ne les achèvent. Mais il reste un éléphant ; il a été à son tour utilisé par l'armée fédérale, et actuellement, à la grande joie des habitants de la Chaux-de-Fonds, on le voit transporter sur son dos de gros ballots destinés à ravitailler le bataillon qui tient garnison dans cette ville.

LA GRANDE BATAILLE

Nos progrès à l'aile gauche se confirment

Notre action s'étend maintenant de la région d'Ypres à la mer

LA MORT DE M. DI SAN GIULIANO

Bordeaux, 16 Octobre.

En vue de faciliter, le cas échéant, le retour des lettres à leurs expéditeurs, ceux-ci sont priés d'inscrire lisiblement sur les enveloppes des correspondances adressées aux militaires aux armées, leur nom et leur adresse.

Communiqué officiel

Bordeaux, 16 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Les progrès indiqués par le communiqué d'hier sont confirmés.

1. — A notre aile gauche : *L'action des forces alliées s'étend maintenant de la région d'Ypres à la mer.*

Du côté russe : *Sur la rive gauche de la Vistule, dans la journée du 13, les troupes russes ont repoussé les attaques allemandes dirigées sur Varsovie et Ivangorod.*

Un combat est engagé au sud de Przemysl.

Notre avantage dans le Nord

Londres, 16 Octobre.

Le *Daily Chronicle* reçoit de son correspondant à Calais les renseignements suivants, au sujet de la situation à la date de mercredi matin :

La situation à l'aile gauche — qui est maintenant de beaucuop le secteur le plus important dans le gigantesque front de bataille — devient de jour en jour plus satisfaisante à tous les points de vue. La bataille autour de Lille a été extrêmement avantageuse pour les alliés.

Il ne peut y avoir aucun doute sur l'intention qu'avait l'ennemi de pousser une pointe sur Calais et ce mouvement devait presque coïncider avec la prise d'Anvers.

L'intention des Allemands était de porter un nouveau coup au prestige de l'Angleterre, en faisant flotter le drapeau allemand en vue des côtes de la Grande-Bretagne.

L'ennemi s'est avancé en forces considérables sur Hazebrouck et Saint-Omer, mais des batteries avaient été placées dans des situations avantageuses, sur une hauteur, à Mont-Cassel, et ont fait un ravage des plus sérieux dans les rangs allemands, avant même que l'ennemi se fût rendu compte de l'opposition sérieuse qu'il allait rencontrer.

Une force considérable d'Allemands s'étant avancée, fut fauchée par un feu violent partant de tranchées que l'ennemi n'avait pas aperçues sur son flanc droit. Ce feu fut meurtrier, et l'ennemi recula en désordre, laissant de nombreux tués et blessés.

Il est évident que les Allemands furent pris pas surprise.

Les Allemands préparent leur retraite

Londres, 16 Octobre.

Le correspondant du *Times*, en France, télégraphie à son journal, en date du 14 :

Mon impression est que la grande armée allemande, qui depuis des mois foule le territoire de la Belgique et du nord de la France, s'apprête à la retraite.

De là, l'attaque furieuse contre Anvers.

Aucun général ne pouvait songer laisser cette place-forte sur le flanc d'une armée en retraite. La retraite de la Marne a commencé au début de septembre. La retraite actuelle de l'Aisne n'a pas encore commencé sur une grande échelle, mais ce n'est qu'une question de jours. L'entérite décime les tranchées allemandes, et les lourds canons qui ont causé tant de ravages au commencement de la campagne se retournent maintenant contre ceux-là mêmes qui les ont employés. Ils sont embourbés et ne peuvent être délogés.

La grande armée n'a pas la force d'avancer, il faut qu'elle recule. Mais il est absolument essentiel que le centre de l'armée allemande se maintienne jusqu'à ce que son aile droite prolongée ait assuré ses positions.

De là, les combats acharnés à Roye, où la ligne tourne au Nord.

L'objectif des Allemands est d'opérer leur retraite sur un front aussi large que possible.

Le dénouement favorable est proche

Paris, 16 Octobre.

Le *Petit Parisien* dit que ce qui est intéressant c'est que la manœuvre allemande cherchant à déborder notre gauche ayant été éventée à temps, est condamnée désormais à faire long feu. On n'enfonce une ligne de bataille que quand on peut l'assaillir par surprise, et ce n'est point ici le cas. Il conclut en disant que la bataille de l'Aisne s'est terminée ans que personne en ait rien su et que la nouvelle bataille est commencée, qui durera certainement moins de temps et qu'on peut attendre un dénouement qui ne saurait tarder.

Le général Cherfils, dans l'*Echo de Paris*, ne pense pas que notre patience ait encore longtemps à attendre la victoire. Une action très importante va s'engager prochainement entre Bruges, Roulers et Ypres et les renseignements qu'il possède lui permettent de dire que nous sommes à la veille d'événements très favorables.

Madrid, 16 Octobre.

Tous les journaux considèrent la situation en Belgique et au nord de la France favorable aux alliés.

En Belgique

Les Allemands ont occupé Bruges

Amsterdam, 16 Octobre.

Le *Handelsblad* annonce qu'hier les Allemands ont occupé Bruges.

Amsterdam, 16 Octobre.

Un détachement de 800 uhlans a paru, le 14 octobre, devant Bruges.

Deux d'entre eux auraient été tués.

Des patrouilles allemandes circulent dans la région.

Un avion allemand a jeté deux bombes sur une caserne de Bruges, sans causer de dégâts.

Une patrouille de uhlans a été signalée près de la frontière néerlandaise.

Amsterdam, 16 Octobre.

D'après une dépêche de Sluis, au *Telegraaf*, c'est après un court combat, à Ursel, à mi-chemin entre Gand et Bruges, que les Allemands se sont ouvert la voie de Bruges où ils sont arrivés hier.

Les réfugiés belges en Hollande

Amsterdam, 16 Octobre.

Parmi les nombreux réfugiés arrivant du Nord-Ouest, 60.000 réfugiés belges sont actuellement à Ecluse. Cette localité étant très petite, la misère qui y règne est indescriptible. Les malheureux sont obligés de passer la nuit accroupis dans les rues.

Les vivres font défaut, et les boulangeries manquent de farine. Vingt grands bateaux qui étaient bondés de fugitifs et prêts à partir de Bruges par le Nord en ont été empêchés par les Allemands.

Le chancelier allemand à Bruxelles

Amsterdam, 15 Octobre.

Le chancelier allemand, M. de Bethmann-Hollveg, est arrivé mercredi à Bruxelles.

La prise d'Anvers

Copenhague, 16 Octobre.

Le baron Schultz a été nommé gouverneur d'Anvers.

Les réfugiés belges en Angleterre

Londres, 16 Octobre.

Les scènes de tristesse se sont renouvelées hier, à Douvres et à Folkestone, où sont arrivés des milliers de réfugiés belges. Huit mille réfugiés et blessés ont débarqué à Douvres.

Deux cents personnes ont fait la traversée dans quatre bateaux de pêche. Le plus grand nombre d'entre elles n'avaient pas mangé depuis deux ou trois jours. Un homme avait laissé tomber à la mer sa bourse, contenant 4.000 livres sterling, mais cette somme a été retrouvée par des scaphandriers.

Parmi les milliers de réfugiés arrivés à Folkestone, il s'en trouve 2.263 qui ont traversé la Manche à bord d'un charbonnier à vapeur. Ils étaient sur le point de mourir d'inanition. On leur a immédiatement donné des vivres.

En Angleterre

Un hommage des étudiants de Glasgow au président de la République française

Bordeaux, 16 Octobre.

Les étudiants de l'Université de Glasgow ont adressé, par l'intermédiaire de M. Paul Cambon, au président de la République une lettre par laquelle ils le prient de vouloir bien accepter le titre de lord rector de cette Université.

Le lord rector, élu pour trois ans, est le plus haut dignitaire de l'Université. Le poste a été successivement occupé par les hommes les plus considérables du Royaume-Uni, parmi lesquels lord Beaconsfield, lord Roseberry, M. Asquith, M. Balfour.

Le recteur actuel est M. Birrel, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, dont le mandat est sur le point d'expirer.

Jamais, jusqu'ici, aucun chef d'Etat étranger n'avait été invité au titre de lord rector.

M. Raymond Poincaré a accepté l'hommage des étudiants de Glasgow, et les a remerciés de leur gracieuse pensée.

Un régiment franco-canadien

Ottawa, 16 Octobre.

Au cours de sa dernière réunion, le Conseil de la Milice a formellement autorisé l'établissement d'un régiment franco-canadien.

Pour les soldats australiens victimes de la guerre

Londres, 16 Octobre.

Le ministre de la Défense, en Australie, a fait connaître les dispositions que le gouvernement entend prendre pour le secours des volontaires victimes de la guerre européenne.

Une pension de 1.250 francs par an sera assurée à la veuve de tout soldat mort dans le service. En outre, une pension de 312 fr. 50 sera donnée à chacun de ses fils orphelins, jusqu'à 16 ans, et à chacune de ses filles orphelines jusqu'à 18 ans.

Un soldat blessé de manière à ne pouvoir plus gagner sa vie dans sa profession, recevra, s'il est célibataire, une pension de 1.875 francs. S'il est marié, il aura droit, en outre, à une pension de 750 francs pour sa femme et à des pensions de 312 fr. 50 pour chacun de ses enfants.

Pour les blessures n'entraînant pas une incapacité totale de travail, les pensions seront graduées suivant la nature et le degré de l'incapacité, conformément aux disposition des lois régissant les indemnités allouées aux ouvriers victimes d'accidents du travail.

Pour la « Christmas » des soldats anglais

Londres, 16 Octobre.

Dans une lettre publiée aujourd'hui dans les journaux, la princesse Mary fait appel à la charité publique, afin d'envoyer un cadeau de Noël à chaque matelot et à chaque soldat anglais prenant part aux opérations actives. On espère recueillir une somme de 100.000 livres sterling.

Les écuries du roi des Belges transportées en Angleterre

Londres, 16 Octobre.

Cinquante-cinq chevaux et trente-deux voitures appartenant au roi des Belges sont arrivés hier à Southampton, venant d'Anvers.

Les alliés vont avoir des automobiles blindées

Londres, 16 Octobre.

Les usines anglaises d'automobiles fabriquent pour les armées alliées un grand nombre de petites autos blindées sur le modèle établi par le lieutenant belge Hankart.

Chaque auto contient quatre hommes avec une ou deux mitrailleuses. A une extrême rapidité elle joint une très grande résistance. Ces véhicules sont destinés à des reconnaissances et à des raids à grande distance.

Les fabriques anglaises travaillent sur le même modèle afin que les pièces des différentes machines puissent être interchangeables.

L'Action Russe

Sur le front autrichien

Les efforts des Autrichiens devant Przemysl

Pétrograde, 16 Octobre.

Des combats très violents sont livrés au-delà des Karpathes, où les Autrichiens, s'appuyant sur Przemysl, font des efforts énormes pour rejeter les Russes au nord de la vallée des fleuves Stryvety et Dniester supérieur, afin, en cas de succès, de se fortifier dans le bassin de la San et du Dniester.

Deux aéroplanes, qui, après un Zeppelin, survolèrent Varsovie, furent abattus. Les cosaques sabrèrent les équipages et s'emparèrent des appareils qui sont presque intacts.

La reddition de Przemysl est imminente

Londres, 16 Octobre.

Une dépêche de Pétrograde au "Daily Telegraph" annonce que les Russes se seraient emparés de plusieurs autres forts de Przemysl.

La bataille de la Vistule

Rome, 16 Octobre.

La *Tribuna* reçoit de Lemberg, viâ Bucarest, les détails suivants au sujet de la grande bataille austro-germano-russe, engagée actuellement sur la Vistule :

Le plan de l'état-major russe a toujours été de livrer une bataille décisive sur la ligne formée par la Vistule et le San.

Toutes les opérations ont été menées en vue d'attirer l'ennemi sur une ligne de bataille proche des points de concentration russe, à l'extrémité des quatre grandes lignes de chemins de fer aboutissant à Varsovie, tandis que les Allemands ne disposent en arrière que de deux lignes coupées en certains points par les raids des cosaques.

La répartition des troupes engagées serait, suivant la *Tribuna*, la suivante :

Une très forte aile droite russe, entre Varsovie et Ivangorod, ayant, en face d'elle, une armée allemande de 600.000 hommes.

Au sud d'Ivangorod, avec la Vistule comme front, se trouveraient également 600.000 austro-allemands, tandis que, à l'aile gauche russe, au sud du confluent de la Vistule et du San, et sur la rive gauche orientale du San, se trouveraient 300.000 Autrichiens, et, de plus, la garnison de Przemysl.

A ces forces d'un million et demi d'hommes, les Russes opposeraient deux millions de soldats.

Le correspondant de la *Tribuna* ajoute que le principal effort se porterait dans la région de Varsovie, sur la droite russe. Une défaite de la Russie sur ce point couperait, en effet, son armée en deux tronçons, et celui du nord serait forcé de se retirer de Vilna.

Une défaite des Allemands aurait pour eux des conséquences semblables, en rejetant leur aile gauche en Prusse orientale, et leur aile droite en Silésie orientale, ou en Galicie occidentale.

Un tel plan, dit la *Tribuna*, laisse entrevoir quelle valeur possèdent les communiqués autrichiens, quand ils parlent des victoires de l'avance autrichienne en Galicie et en Hongrie.

Quand les Russes gagnèrent la bataille de Lemberg, ils lancèrent en avant des détachements de cavalerie, tandis qu'ils concentraient le gros de leurs forces sur la ligne du fleuve San.

Les victoires autrichiennes ne seraient que le retour auprès du gros des troupes de ces détachements ayant accompli leur mission de poursuivre l'ennemi à une centaine de kilomètres.

Ceci expliquerait également ce qui se passe autour de la forteresse de Przemysl. Aussi longtemps que les avant-gardes russes ont opéré en avant de la forteresse, il a été né-

cessaire d'investir la place pour empêcher les sorties de la garnison contre la cavalerie russe. Cette nécessité ayant disparu aujourd'hui, il est inutile d'immobiliser autour de la place une force de 300.000 hommes, utiles ailleurs, puisque le sort de Przemysl dépendra de l'action générale.

Pétrograde, 16 Octobre.

Des correspondants de plusieurs journaux relatent que la cavalerie russe a engagé victorieusement un grand combat le long de la Vistule. L'infanterie russe, soutenue par l'artillerie, poursuivit la bataille et chassa les avant-gardes ennemies d'Ivangorod, faisant de nombreux prisonniers.

Actuellement, le combat se développe rapidement et revêt un caractère d'extrême acharnement.

Les prisonniers racontent que partout, dans les armées allemandes, les ordres du jour exhortent les soldats à faire leur devoir jusqu'au 7 novembre, jour où la paix sera conclue.

Sur le front allemand

L'évacuation de Goldap en Prusse orientale

Amsterdam, 16 Octobre.

Le correspondant de la *Gazette de Cologne* apprend que l'évacuation de Goldap, dans la Prusse orientale, par la population civile, a été jugée nécessaire pour des raisons militaires.

Les Allemands en échec sur la route de Varsovie

Pétrograde, 16 Octobre.

Une dépêche de Varsovie dit que les habitants qui avaient quitté la ville y reviennent et que les banques reprennent leurs opérations.

Un combat est actuellement engagé à environ 40 verstes de Varsovie.

A la fin de la semaine dernière, un dur combat eut lieu dans les environs de Varsovie, mais il n'y eut en ville aucune panique.

De forts détachements allemands gagnèrent un point situé à sept milles de la ville, mais ils furent repoussés.

Une personne qui visita dimanche un petit village des environs de Varsovie, y apprit que les Allemands avaient d'abord été repoussés, mais qu'ayant reçu des renforts, ils avaient repris l'offensive. Grâce à l'artillerie russe, ils furent tenus en échec malgré leur supériorité écrasante.

Les Allemands ont employé de nombreux aéroplanes pour se rendre compte des positions des batteries russes.

Les Allemands éprouvent un grave échec

Pétrograde, 16 Octobre.

Les Allemands ont subi, le 13 octobre, une grave défaite sur la ligne Ivangorod-Varsovie. Ils ont dû fuir honteusement en toute hâte et ont abandonné sur les chemins, transformés par les pluies en fondrières, des canons et un matériel de guerre important.

On dit que trois ou quatre corps d'armée allemands avaient pris part à la bataille.

En Allemagne

Le prince de Wied à l'état-major allemand

Rome, 16 Octobre.

Le prince de Wied est parti sur le front des troupes comme major, à la suite de l'état-major allemand.

Les usines Krupp redoutent un raid des aviateurs anglais

Madrid, 16 Octobre.

Suivant *El Liberal*, de Madrid, des précautions sont prises dans les usines Krupp, à Essen (Allemagne) contre la possibilité de raids d'aviateurs anglais.

Un canon d'une portée de 5 milles a été placé sur une des plus hautes tours de l'immense usine, et l'ingénieur qui l'a installé prétend que même si le projectile ne touchait pas son but, l'aéroplane serait précipité à terre en raison de la pression de l'air provoquée par l'explosion.

La captivité de M. Max

Amsterdam, 16 Octobre.

Le *Taeglische Rundschau* dit savoir que le bourgmestre de Bruxelles, M. Max, a été transféré au camp de concentration de Ohrdruf.

Les troupes de l'Est vaccinées contre le choléra

Copenhague, 16 Octobre.

Les troupes allemandes de l'Est ont été vaccinées contre le choléra, dont on continue à signaler plusieurs cas en Autriche-Hongrie.

Réunion du Parlement prussien

Copenhague, 16 Octobre.

Le *Lokal Anzeiger* annonce que la Chambre des députés de Prusse est convoquée pour le 22 octobre. La Chambre des seigneurs se réunira le 24.

Amsterdam, 16 Octobre.

D'après le *Telegraaf*, le gouvernement prussien se proposerait de demander à la Diète un crédit de guerre de un milliard de marks, lequel serait voté à l'unanimité, et sans discussion.

L'emprunt

Amsterdam, 16 Octobre.

S'il faut en croire une dépêche de Berlin, les fonds versés jusqu'au 13 octobre pour l'emprunt de guerre s'élèveraient à 2 milliards 771 millions de marks, soit 62 pour cent de l'emprunt. Cette somme excède de un milliard la totalité des versements venant à échéance à la date du 5 octobre.

La capture du capitaine de Radowitz

Paris, 16 Octobre.

On raconte comme suit la capture du capitaine de Radowitz, fils de l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Madrid.

Un brigadier de cuirassiers français, suivi de deux hommes, longeait la rivière du bois, quand, à sa stupéfaction, il en vit sortir un capitaine, deux officiers et une dizaine d'hommes, qui tous levaient les bras en l'air pour se rendre.

Le brigadier, au courant des ruses habituelles d'un ennemi déloyal, enjoignit à ses hommes de coucher en joue ces aspirants prisonniers, et lui-même s'avança, le revolver au poing.

— « Que voulez-vous que je fasse ? » leur cria en excellent français le capitaine. « Voulez-vous que je jette mes armes ? »

— « Oui, jetez vos armes ! » Et l'officier allemand, imité par ses compagnons, envoya loin de lui sabre et revolver.

Le brigadier se défiait toujours, et son attitude restait menaçante.

— « Voulez-vous, proposa le capitaine, que je descende de cheval et que je me couche par terre ? »

— « C'est ça, couchez-vous par terre ».

Et, leur capitaine en tête, tous les cavaliers allemands, abandonnant leurs chevaux, se mirent dans cette humble posture.

Les trois cuirassiers s'approchaient pour capturer ce groupe d'ennemis, quand d'autres cavaliers allemands, démontés, ceux-là, et déjà sans armes, sortirent par petits groupes du bois et vinrent rejoindre leurs camarades.

C'est ainsi que trois cuirassiers ramenèrent à leur lieutenant ravi, un capitaine, deux officiers et une cinquantaine de uhlans, sur lesquels on trouva huit à neuf cents cartouches.

Le brigadier a été décoré.

La "Bienveillance Inconvenante"

Copenhague, 16 Octobre.

Le tribunal de Munich a condamné un négociant, M. Emile Marix, à six semaines d'emprisonnement, pour avoir fait preuve, à l'égard de prisonniers français, « d'une bienveillance inconvenante ».

La vérité sur la prise d'Anvers

Récit de témoins oculaires

Paris, 16 Octobre.

L'envoyé spécial du *Temps* au Havre télégraphie à ce journal les renseignements suivants sur ce qui s'est passé exactement à Anvers :

Les communiqués allemands ont donné une version du siège et de la prise d'Anvers qui est, comme on devait s'y attendre, pleine d'erreurs et même de calomnies. J'ai pu m'entretenir à ce sujet avec deux hautes personnalités qui, toutes deux, se trouvaient dans la ville où leurs fonctions et leur devoir les retenaient. Mes deux interlocuteurs ont suivi toutes les phases du drame. Je leur ai lu une traduction du communiqué officiel allemand, et voici les déclarations qu'ils m'ont faites en réponse aux allégations du document de l'état-major ennemi.

« Le moment n'est pas encore venu de rétablir la vérité des faits ; l'histoire s'écrit au jour le jour et le moment viendra où tous les mensonges seront dénoncés. Mais, dès maintenant, il est possible de réfuter les plus grossières et les plus diffamatoires des inexactitudes du communiqué allemand que vous nous soumettez. Il y est dit : « La garnison « d'Anvers, probablement très nombreuse, « s'était, tout d'abord, vaillamment défendue, « mais ensuite, ne se sentant pas en mesure « de résister aux assauts de notre infanterie « et de la division de marine, non plus « qu'aux efforts de notre artillerie, elle a fui « en plein désordre. »

« Nous affirmons que cela est aux. La garnison d'Anvers n'a pas abandonné la ville ; elle défend encore les forts de l'Escaut, sous la direction du général de Guise. C'est l'armée de campagne qui a quitté la place, et non pas en désordre, mais comme une armée unie et bien commandée, que les nécessités du combat appellent ailleurs. Non seulement ce ne fut pas une fuite, mais ce ne fut pas une retraite ; l'armée de campagne belge a fait une opération.

« Le communiqué allemand dit encore : « La « désagrégation des troupes belges et anglaises est caractérisée par ce fait que les négociations pour la reddition durent être « conduites avec le maire, vu l'impossibilité « de trouver une personnalité quelconque. »

Nouveau mensonge. Le général de Guise était là et il y est encore.

« Ils disent aussi que leurs troupes ont pris le dernier fort d'Anvers ; c'est faux. Ils disent que le nombre de prisonniers faits par eux ne peut encore être calculé, et pour cause ; ils disent qu'ils nous ont infligé de grosses pertes, c'est encore faux. Ce qui est exact, c'est qu'ils ont perdu devant Anvers un nombre d'hommes considérable, car les sorties de la garnison ont été, chaque fois, victorieuses ; mais leur grosse artillerie de siège pouvait rendre finalement inutiles tous les héroïsmes. Cela est vrai, nous le reconnaissons. Ils disent qu'ils se sont emparés d'importantes quantités de matériel de tout genre ; cela est faux. On avait retiré d'Anvers la plupart des choses dont ils pouvaient faire usage. Le grain en réserve avait été distribué aux habitants des quartiers pauvres. Quant au matériel de guerre, voilà quel a été leur butin : deux vieux obusiers datant de 1864, rendus inutilisables, et douze pièces de campagne, rendues aussi inutilisables.

« Ainsi nous sommes loin, comme on peut voir, des cinquante ou soixante canons qu'ils se flattent d'avoir pris.

« Mais laissons. La vérité est fille de la victoire, et la victoire sera. »

En Autriche

La Croix-Rouge américaine à Vienne

Venise, 16 Octobre.

Deux détachements de la Croix-Rouge Américaine sont arrivés mercredi à Vienne. L'un d'eux est parti pour la Hongrie ; l'autre a été chargé de la gestion d'un hôpital établi dans un nouveau collège de la banlieue de Vienne, qui contient 150 lits.

La disette à Vienne

Venise, 16 Octobre.

Un premier rapport officiel du bourgmestre de Vienne vient d'être publié, en ce qui concerne le prix des denrées jusqu'au 10 octobre.

Une comparaison faite avec soin des prix de détail fournis par ce rapport, avec les prix des œufs, par exemple, est indiqué à deux cents, tandis que, pris par caisses, les œufs coûtent, en moyenne, deux cent et demi.

En dépit des assurances officielles que la situation du commerce et de l'industrie s'améliore graduellement et que les conditions de la vie sont pour ainsi dire normales, les mesures prises par le gouvernement indiquent qu'en réalité le contraire est vrai.

On annonce un décret impérial donnant aux autorités tous pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires afin de faire assurer à des prix raisonnables l'approvisionnement de la population par les fermiers et les négociants.

Ce décret comportera des pénalités allant jusqu'à mille dollars d'amende, et à six mois d'emprisonnement, pour toute contravention aux nouvelles règlementations officielles.

Diverses branches du commerce viennois se trouvant, en raison de ces règlementations, dans un état de stagnation complète, le gouvernement a ordonné que les loyers pourraient être payés trois mois et un mois d'avance, au lieu de six mois et trois mois, comme auparavant.

Le ministre de la Justice annonce que deux lois contre l'usure vont renforcer les pénalités prévues contre les prêteurs à des taux usuraires.

Les boulangers ont reçu l'ordre d'avertir le public quand le pain serait fait de farine de froment, additionné de farine d'orge.

Les Pays neutres

Les Etats-Unis interviendront-ils ?

Washington, 16 Octobre.

M. Gardner a présenté à la Chambre des représentants une résolution demandant qu'une enquête soit faite relativement à la préparation des Etats-Unis pour une guerre offensive ou défensive.

Une souscription en Suède pour les réfugiés belges

Stockholm, 16 Octobre.

Le journal *Social Demokraten* propose d'ouvrir une souscription en faveur des réfugiés belges.

Le journal pense que cette proposition sera approuvée par tous les amis de l'humanité et de la civilisation en Suède, sans distinction de partis.

La Suède entend faire respecter sa neutralité par l'Allemagne

Stockholm, 16 Octobre.

Il est question d'une base navale allemande dans la Baltique et l'on a émis l'avis que, si une pareille base était établie dans la région neutre, elle devait l'être sur le sol suédois.

Ce n'est point le cas, dit-on ici, et les assurances réitérées données par le gouvernement et le peuple suédois que les mesures de défense prises en Suède visant uniquement au maintien de la neutralité, doivent pleinement garantir contre toute violation de ce genre.

Tous les journaux, sans distinction de couleur politique, sont d'accord à cet égard.

Sur mer

L'escadre russe de la mer Noire aux prises avec le "Gœben" et le "Breslau"

Londres, 16 Octobre.

On télégraphie de Londres au « Daily Telegraph » :

Selon des dépêches de Vienne et de Bucarest, un combat naval aurait eu lieu dans la mer Noire entre une escadre russe et les croiseurs « Gœben » et « Breslau » qui battaient pavillon allemands.

La capture d'un paquebot allemand

Londres, 16 Octobre.

On annonce de Gibraltar au Lloyd la capture du vapeur *Gracia* de la Compagnie Hamburg Amérika, qui avait quitté New-York le 28 septembre, à destination de Cadix.

L'Italie et la guerre

Les Autrichiens et les Allemands en Italie

Milan, 16 Octobre.

Un député radical, M. de Cesaro, a demandé à interpeller le ministre Sallandra. Il veut savoir ce que pense le gouvernement de la présence d'un grand nombre de sujets allemands et autrichiens, partis pour le théâtre de la guerre au début des hostilités, et qui sont revenus, bien que d'âge à porter encore les armes.

Jadis, cette interpellation aurait fait rire. Aujourd'hui, quand on sait comment dans chaque sujet allemand presque sommeille un espion, l'intervention de M. de Cesaro mérite d'être prise au sérieux.

L'*Idea Nazionale* cite, entre autres, le fait que, dans une grande maison de Milan, dirigée par un Allemand, attaché au quartier général allemand, tout le personnel italien a été remplacé par du personnel allemand.

A Turin, les mêmes faits se sont produits. L'opinion publique attend avec anxiété ce qui sortira de cette interpellation.

La Guerre aérienne

Le « taube » de Saint-Omer

Saint-Omer, 16 Octobre.

Les aviateurs français ont accompli un brillant exploit dans le voisinage de Saint-Omer.

Un aéroplane allemand, portant deux hommes, parut au-dessus de la petite ville, et jeta un certain nombre de bombes. Il y eut trois tués, six blessés et une maison sauta.

Cinq aéroplanes français se mirent à la poursuite, et promptement arrivèrent à gagner de vitesse l'appareil de l'ennemi.

Un coup de feu bien dirigé atteignit le mécanicien allemand, et le tua. L'appareil balança, et parut sur le point de tomber, mais le pilote réussit à le redresser, et prit la fuite.

Toutefois, quelques secondes plus tard, le pilote lui-même était atteint d'un coup de feu, et cette fois le « taube » tomba à pic sur le sol.

Les zeppelin iront-ils à Londres ?

Londres, 16 Octobre.

On a été informé à Londres, depuis plusieurs semaines, que les Allemands préparaient à Bruxelles de grands raids avec des zeppelin et des « taube ».

Comme le comte Zeppelin a annoncé que le tour de Londres viendrait à son temps, on n'a pas attendu les premières expériences pour prendre les précautions nécessaires.

M. Walter Runciman a prononcé un discours à Kingsway-Hall, au cours duquel il a dit :

« Il m'a été donné de comprendre que les Allemands daigneront s'occuper de l'Angleterre à partir du 31 octobre, et qu'à dater de ce moment leurs armées de terre, de mer et de l'air seront employées contre nous. Il est inutile de parler de leur marine, qui est embouteillée au nord de l'Allemagne ; leur armée est très occupée en France et en Prusse, et il n'y a guère que leur armée aérienne qui puisse nous préoccuper un peu.

« Si cette armée vient, elle ne peut jeter que des bombes avec l'intention d'effrayer la nation anglaise ; mais, là encore, l'Allemagne mésestime le caractère britannique.

« Ne pensez pas que les Zeppelin vont pouvoir faire ce qu'ils voudront, car nous avons des hommes courageux parmi nos aviateurs, qui l'ont déjà prouvé en allant attaquer les Allemands chez eux, notamment à Dusseldorf. »

Le Saint-Siège et la Guerre

UNE LEÇON AUX ORGANES CATHOLIQUES

Rome, 16 Octobre.

L'*Osservatore Romano* vient de publier un article dans lequel le Saint-Siège rappelle aux fidèles de tous les pays et surtout au clergé, et sous forme en quelque sorte doctrinale, le devoir de ne pas s'écarter de la modération chrétienne, dans l'attitude ou le langage que peuvent leur inspirer les événements de guerre.

Dans le commentaire qu'il consacre à cet article, le *Messaggero* estime que l'intention du Vatican a été surtout de donner une leçon aux organes indépendants du parti catholique qui poussent, dit-il, la partialité jusqu'à refuser la place dans leurs colonnes aux protestations des catholiques belges et français contre certaines versions tendancieuses des événements de Louvain et de Reims.

M. di San Giuliano est mort

Rome, 16 Octobre.

M. di San Giuliano, ministre des Affaires étrangères, est mort cet après-midi à 14 h. 20.

Rome, 16 Octobre.

Au moment de sa mort, le marquis di San-Giuliano était entouré des membres de sa famille et des hauts fonctionnaires du ministère. Le ministre est mort avec sérénité.

Le défunt, revêtu de son uniforme, sur lequel sont placées ses décorations, repose sur un lit couvert de fleurs. Six cierges brûlent auprès du corps. Celui-ci sera transporté dans le cabinet de travail du ministre, transformé en chapelle ardente, et y sera exposé.

Dans la matinée du 18, le cerceuil renfermant la dépouille mortelle du marquis di San-Giuliano sera transféré à Catane.

En France

Au Conseil des Ministres

L'accaparement des denrées de première nécessité. — Le département des Deux-Sèvres offre 200.000 kilos de pommes de terre aux départements éprouvés.

Bordeaux, 16 Octobre.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Poincaré.

Le garde des Sceaux a fait connaître au Conseil que les manœuvres d'accaparement sur des denrées de première nécessité lui ont été signalées et qu'il avait aussitôt ordonné d'ouvrir sur ces faits des informations judiciaires.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a fait savoir que le préfet des Deux-Sèvres l'avait informé que son département mettait gratuitement à la disposition des régions occupées par l'ennemi 40 wagons de pommes de terre de 5.000 kilos chacun.

Les départements favorisés par leur situation géographique, dit le préfet, ont le devoir de venir en aide à ceux qui ont été envahis.

M. Thomson a accepté cette offre et a donné des instructions pour que les produits dont il s'agit soient dirigés sans retard vers les départements éprouvés. Il a chargé le préfet de transmettre à la population des Deux-Sèvres l'expression de ses remerciements, et sa gratitude pour son offre généreuse.

Les engagements des indigènes d'Algérie et de Tunisie

Bordeaux, 16 Octobre.

Le *Journal Officiel* publie un décret modifiant le décret du 3 octobre 1914 sur les engagements des indigènes algériens pour la durée de la guerre.

Aux termes du nouveau décret, ces engagements donnent droit à une prime de 200 fr., payable au moment de la signature de l'acte.

Pour les anciens soldats ils donnent droit à la haute paye correspondant à leur ancienneté de service actif. En cas de prolongement de la guerre au delà de six mois, une nouvelle prime de cent francs est allouée à chaque engagé après chaque période de six mois de service accompli.

Ces dispositions ne seront applicables qu'aux engagés pour la durée de la guerre incorporés à dater de la promulgation du présent décret.

Elles seront applicables, ainsi que celles du 3 octobre 1914, aux indigènes tunisiens s'engageant pour la durée de la guerre dans les corps indigènes.

Le Conseil d'arrondissement de Troyes flétrit le vandalisme allemand

Troyes, 16 Octobre.

Le Conseil d'arrondissement de Troyes a voté un ordre du jour flétrissant la destruction, par les Allemands, de la cathédrale de Reims, et le bombardement de l'habitation du président de la République, à Sampigny.

Le Conseil a prié le préfet de l'Aube de se faire auprès de M. Poincaré, l'interprète de ses sentiments et de l'assurer de son dévoûment à la République.

La rentrée de la Cour de cassation

Paris, 16 Octobre.

L'audience solennelle de rentrée de la Cour de Cassation a eu lieu aujourd'hui à midi, sous la présidence de M. Baudin, premier président.

M. Furly, avocat général, après avoir adressé le salut de la Cour à tous les membres de la grande famille judiciaire tombés au champ d'honneur, a fait l'éloge des magistrats décédés au cours de l'année judiciaire, MM. le président Denis et les conseillers Dupte, Fochin et Bonnet. Il a ensuite élevé une véhémente protestation contre les violations du droit des gens par nos ennemis.

M. le Premier Président s'est associé à ces paroles, puis a levé l'audience.

Départs d'Allemands et d'Autrichiens suspects

Paris, 16 Octobre.

Le ministère de l'Intérieur avait donné des ordres pour faire évacuer un certain nombre d'Allemands et d'Austro-Hongrois qui avaient pu continuer à séjourner à Paris.

Les uns n'avaient pas rempli à temps les formalités de déclaration, les autres avaient été convoqués récemment de nouveau par la Préfecture de police et ils ont été considérés comme suspects après un interrogatoire fait par M. Fètre, commissaire de police et envoyés sur des camps de concentration.

Un premier départ a eu lieu ce matin par la gare du P.-L.-M., à 11 heures, pour Annonay. Il comprenait environ 350 femmes, enfants et vieillards, qui sont partis sans incident.

Le second départ a eu lieu par la gare Saint-Lazare, à 2 heures. Environ 150 hommes, de 17 à 60 ans, ont été dirigés sur Saint-Wast (Manche).

Chaque groupe était encadré par des gendarmes, et ceux-ci se sont ensuite placés à chaque portière des wagons pour accompagner le convoi jusqu'à sa destination.

Ce départ s'est également effectué sans incident.

AUTOUR DE LA GUERRE

Le Labour Party et la guerre

Londres, 16 Octobre.

Les membres du Labour Party publient un manifeste intitulé : « Le mouvement travailliste anglais et la guerre », qui déclare fausses les informations répandues dans certains pays concernant l'attitude du parti au point de vue de la guerre. Le Labour Party, déclare le manifeste, a toujours mis ses espoirs dans la paix. Mais cette espérance a été détruite par le kaiser.

Le manifeste condamne l'odieuse violation de la neutralité belge par l'Allemagne, et reconnaît que la Grande-Bretagne, après avoir épuisé les ressources pacifiques de la diplomatie, était liée par l'honneur comme par les traités à résister à l'agression de l'Allemagne. La victoire de l'Allemagne serait la mort de la démocratie en Europe. C'est pourquoi le Labour Party apporte tout son concours au gouvernement britannique. Tant que l'Allemagne ne sera pas battue, il ne pourra être question de paix.

Le jockey Alec Carter est mort à l'ennemi

Paris, 16 Octobre.

Nous apprenons la mort du jockey Alec Carter, tué à l'ennemi. Frappé de deux balles au ventre, le pauvre garçon est mort à l'hôpital de Saint-Pol où il avait été transporté. Ses obsèques ont eu lieu hier.

D'origine anglaise, mais né chez nous, Carter avait opté pour la nationalité française. Il peut paraître superflu de rappeler les nombreux succès d'Alec qui, cavalier accompli, s'était classé à la tête des jockeys d'obstacles. Son nom était fort populaire à Paris, même auprès des personnes peu au courant des luttes du sport hippique. La mort de Carter est une très grande perte pour le turf français.

Le Tribunal de Reims sous les Bombes

Le 2 octobre dernier, le tribunal de première instance de Reims tenait son audience de rentrée sous les bombes. C'était le dix-huitième jour du bombardement. Le procureur de la République, M. Louis Bossu, a prononcé à cette occasion un discours qui mérite de devenir une de nos pages d'histoire. En voici quelques extraits :

Nous sommes bien peu nombreux, messieurs, pour solenniser aujourd'hui une audience de rentrée. Cinq d'entre nous, et c'est à eux que doit aller notre première pensée, sont en ce moment devant l'ennemi. M. le substitut Lyon-Caen, MM. les juges suppléants Grenier, Lucas, Braibant et Mathieu, sans compter nos deux commis greffiers, MM. Laurent et Mayot, font bravement leur devoir de Français à la frontière, et nous les connaissons assez pour être sûrs qu'ils le font tout entier. Nos autres collègues attendent, pour la plupart, depuis huit jours, dans la ville voisine, que les communications avec Reims soient autorisées et qu'il leur soit permis de reprendre leur poste.

Pourquoi avons-nous pensé cependant qu'il convenait de ne point laisser passer la rentrée des cours et tribunaux sans solenniser cette audience ? C'est, messieurs, pour un double motif.

Tout d'abord, parce que nous avons jugé indispensable que la réunion, si tronquée puisse-t-elle être, d'une compagnie judiciaire française, vienne purifier l'air de notre palais de justice éventré par les obus allemands et effacer la souillure que lui avait infligée une occupation de dix longs jours par l'ennemi national.

Et en outre aussi parce qu'au moment où le droit international comme le droit privé sont odieusement violés par un peuple qui a la prétention — ô ironie — de se croire à l'avant-garde de la civilisation ; au moment où une ville ouverte râle bouleversée par les obus incendiaires, mutilée dans ses monuments les plus chers et les plus sacrés, frappée dans ses habitants, femmes, enfants, vieillards, innocentes victimes de la guerre sauvage qui lui est faite, il est nécessaire de rappeler à tous qu'au-dessus de la force brutale, au-dessus de l'*ultima ratio* du canon qui tonne encore à nos portes à l'instant même où nous parlons, il existe l'idée intangible de la Justice et du Droit qui eux auront un jour leur revanche, et je l'espère dans un avenir prochain.

Sous les obus de l'ennemi, il convient de crier bien haut que la justice immanente aura son heure et que le moment est proche où, grâce à notre valeureuse armée et à celle de nos alliés, grâce à la force que nous donne la sainteté de notre cause et des grandes idées que nous défendons, idées d'indépendance nationale, de liberté et de justice, le droit, à son tour, viendra primer la force brutale et reprendre dans le monde la place prépondérante qui doit être la sienne.

Etaient présents à cette audience : M. Louis Bossu, procureur de la République, chevalier de la Légion d'honneur ; MM. Gustave Villain, greffier ; Mathieu, Jouval et Charpentier, commis-greffiers.

Y assistaient, en outre, sur convocation : MM. Lottin, juge de paix des 1er et 3e cantons ; Huc, suppléant, faisant fonctions de juge de paix des 2e et 4e cantons ; Menneson-Dupont, avocat, ancien bâtonnier ; Dargent, avoué ; Guidet, notaire ; Lepage et Poterlot, huissiers suppléants, seuls magistrats cantonaux, avocats et officiers publics ou ministériels présents à Reims à ce jour.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le violent orage d'hier soir

Il pleut depuis trois jours à Marseille et dans la région, mais c'était une pluie excellente et, d'ailleurs, désirée par nos cultivateurs, à qui l'état de la terre rendait les semailles difficiles. On la supportait donc avec patience, sachant bien qu'elle était nécessaire. Hier soir encore jusque vers 6 heures on pouvait circuler assez facilement dans les rues. Mais, à partir de ce moment, un véritable orage, coupé d'éclairs et de grands coups de tonnerre, succéda à la pluie fine qui durait depuis mercredi. Il pleuvait si fort qu'en moins d'un quart d'heure, les rues centrales étaient transformées en cloaques et les autres — celles qui sont en pente — devenaient de véritables torrents.

Bientôt la circulation des tramways devenait difficultueuse ; les voitures, bondées de voyageurs, devaient s'arrêter dans les courbes, principalement celles assurant le service du boulevard Bompard, du boulevard Vauban, du boulevard Autran et de l'Eglise d'Endoume. Comme le fait se produit chaque fois qu'une pluie un peu abondante tombe, le bas du chemin de l'Arlequin se couvrit de gravier, engorgeant les voies qu'il fallut dégager sous une averse torrentielle. Cette partie de notre banlieue est absolument négligée de l'administration qui, malgré réclamations et pétitions des habitants du quartier, s'est toujours refusée à exécuter une réparation qui serait peu coûteuse, mais devient nécessaire.

Vers 7 heures et demie, la Cannebière était couverte de vingt centimètres d'eau et des files de tramways s'arrêtaient au milieu du torrent impétueux, charriant de la boue, des morceaux de bois, des gravats. Les malheureux passants pataugeaient, ne sachant plus où se réfugier, car tous les cafés regorgeaient de consommateurs et les tentes des terrasses menaçaient de crever sous le poids de l'eau ; elles étaient, d'ailleurs, aussi encombrées que les établissements.

Avec de rares accalmies, la pluie tomba violemment jusque vers 9 heures. Puis, elle se régularisa un peu et, finalement, il redevint à peu près possible de circuler dans les rues.

Dans les parties basses de la ville, on nous signale de nombreuses caves inondées ; pour vider certaines d'entre elles il fallut recourir aux pompiers qui se rendirent au premier appel.

Aucun accident sérieux n'est parvenu à notre connaissance.

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

Mme Prey demande des nouvelles de son mari, Lazare Prey, réserviste, 67e bataillon de chasseurs alpins, 10e compagnie, dont elle est sans nouvelles depuis le 17 septembre. Ecrire à Saint-Menet (vins), banlieue de Marseille.

~ M. Fernand Reboul, boulevard Pally, 8, Quatre-Chemins des Aygalades, serait reconnaissant aux personnes qui pourraient lui donner des nouvelles de M. Frédéric Jacquet, de Cassis, soldat au 312e de ligne, 3e compagnie.

~ Mme Piana, rue Bérard, 11 (Menpenti), serait reconnaissante aux blessés ou camarades qui donneraient des nouvelles de son mari, Joseph Piana, 311e régiment d'infanterie, 7e compagnie, 65e division, 129e brigade, qui n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 4 septembre.

RECITS DE GUERRE

Les combats de cavalerie dans le Nord

Les communiqués officiels sont très sobres de détails sur les récents combats de cavalerie qui se sont livrés dans le Nord. Depuis plus d'une semaine nos dragons et nos cuirassiers tiennent là-bas, en respect, les escadrons ennemis et même ils les refoulent au delà de la frontière.

La *Liberté* publie le récit de quelques-uns de ces combats faits par un lieutenant de cuirassiers, qui a quitté momentanément le front à la suite d'un accident de cheval. On y voit que nos cavaliers se sont montrés partout les dignes descendants de leurs héroïques ancêtres.

L'aspect de la lutte

Peut-être, me dit le lieutenant de J..., se représente-t-on assez mal, dans le public, ces rencontres de cavalerie dans le nord de la France. Ce ne sont plus des charges d'ensemble ou des milliers d'hommes se heurtent en un choc formidable, mais des engagements de détail où l'à-propos, la ruse, et surtout la décision, jouent le plus grand rôle. Celui des deux partis qui réussit à surprendre l'autre, à filtrer à travers ses lignes, à gagner du terrain sans éveiller l'attention de l'adversaire, remporte un indiscutable avantage. Ce n'est pas le contact lui-même, mais les conditions dans lesquelles il se produit qui décident de la victoire.

Dans le corps à corps nous avons presque toujours l'avantage, en dépit de l'insouciance avec laquelle les chefs allemands font tuer leurs hommes. Le pays dans lequel nous combattons est cependant peu propice à des chocs de quelque envergure.

Je crois pouvoir dire que la cavalerie alliée a rempli avantageusement la mission qui lui était assignée. Elle devait barrer la route aux forces de cavalerie allemande, qui tentaient de déborder notre aile gauche. Elle a fait plus, elle les a repoussés et elle les poursuit maintenant avec acharnement, regagnant chaque jour du terrain.

Deux épisodes

Les épisodes abondent. Ils sont tous à l'honneur de nos cavaliers. J'en choisis deux au hasard, qui mettent en relief, à un titre différent, leurs qualités de courage et d'impétuosité.

Le régiment se trouvait sur la rive droite de la Lys, près d'un village que je ne puis désigner d'une façon plus précise. Ses tentatives pour franchir la rivière étaient jusque-là restées infructueuses, l'ennemi ayant fait sauter tous les ponts et ayant, en outre, placé sur les rives opposées des mitrailleuses partout où la Lys était guéable.

Au milieu de la nuit, un brigadier réserviste s'offrit au colonel pour traverser la Lys à la nage, à un endroit où la profondeur de la rivière avait paru aux Allemands un obstacle suffisant, et établir, sur l'autre rive, les bases nécessaires à un passage rapide. Il réussit dans son audacieuse tentative, et avec l'aide de quatre autres cavaliers qui imitèrent son exemple, il installa des câbles, qui permirent à nos pontonniers de construire une passerelle. Une heure plus tard, le régiment tout entier avait franchi la Lys.

Voici maintenant l'autre affaire. Elle s'est passée à X..., entre la Bassée et Estaires.

Nous avions été avertis, au petit jour, qu'un régiment de uhlans, profitant d'un épais brouillard, avait réussi, pendant la nuit, à gagner le village de Z... A sept heures, ordre est donné à mon escadron de faire une reconnaissance dans cette direction, et, si le moment est opportun, d'attaquer l'ennemi. Nous partons aussitôt et, une demi-heure plus tard, nous sommes à trois cents mètres du village.

Nous n'avons, en cours de route, rencontré aucune patrouille. Il règne toujours sur la campagne un brouillard très dense, qui va nous servir à notre tour. Un maréchal des logis et quatre hommes partent en avant. Ils reviennent bientôt. On ne nous a pas trompés. Le régiment de uhlans est à l'intérieur du pays. Les hommes, campés sur les places publiques et dans les maisons, sont au repos. C'est le moment d'agir. Nous avançons au pas jusqu'aux premières maisons du bourg.

A ce moment, une patrouille apparaît dans le brouillard. Dès qu'elle nous aperçoit, elle tente de rebrousser chemin pour donner l'alerte, mais elle est rapidement cernée et capturée.

Nous sommes maintenant près de l'église. Tout près, nous percevons un bruit confus de voix : « Chargez ! » commande notre capitaine. Nous enlevons nos chevaux et au galop nous fonçons sur les uhlans surpris par cette brusque attaque.

Le combat est de courte durée. En quelques minutes, nous avons fait une bonne besogne. Les cadavres de nos ennemis gisent nombreux. Beaucoup se rendent sans résistance, les autres fuient en désordre.

A 8 heures, nous rentrons au cantonnement avec 250 prisonniers. 80 cuirassiers français avaient mis en déroute 600 uhlans

Le Bombardement d'Arras par les barbares

Paris, 16 Octobre.

La *Liberté* publie des détails intéressants sur le bombardement d'Arras, le 6 octobre, bombardement qui peut être comparé, pour le vandalisme, à celui de Reims, car il a eu pour but la destruction de l'Hôtel de Ville d'Arras, construit au début du XVIIe siècle, et qui était une des merveilles de la France du Nord.

Les premiers obus

Le 6, dès six heures du matin, les premiers obus tombaient près de la gare. Les Allemands qui visaient ailleurs, rectifièrent leur tir. Peu après une bombe tombait en plein sur la toiture de l'Hôtel de Ville. Les barbares tenaient leur cible, ils ne la lâchèrent plus.

Toute la journée, leurs canons crachèrent la mort, la destruction et l'épouvante. Les habitants étaient réfugiés dans les caves. On y fit descendre également les malheureux blessés, car sans respect de la Croix-Rouge, les Allemands labouraient de leur mitraille toutes les rues autour de l'Hôtel de Ville, et dans celles-ci se trouvaient plusieurs hôpitaux et ambulances.

L'hôpital Saint-Jean fut le théâtre d'un épouvantable accident. Tout un étage s'écroula sous les obus. Une religieuse et quelques blessés se trouvaient encore dans l'étage au-dessous ; ils furent ensevelis sous l'effondrement. Il ne fut possible de les retirer que le soir, quand les assassins du kaiser eurent cessé le bombardement. Ils reprirent, d'ailleurs, le lendemain avec d'autant plus d'acharnement que l'artillerie française, qui avait pris position sur les hauteurs environnantes, se mit à leur riposter. Mais avant de se taire sous la voix énergique de nos 75, qui finit par les dominer, les Allemands donnèrent libre cours à leur rage, en faisant succéder les obus incendiaires aux obus ordinaires.

La ville en feu

Arras flamba comme une grande torche, et le soir, le bombardement ayant pris fin, c'est aux lueurs sinistres de leur ville en feu qu'un grand nombre d'habitants s'enfuirent et vinrent se réfugier à Saint-Pol. Le jeudi et le vendredi quelques obus tombèrent encore près de la gare, comme si les Allemands voulaient dire : « Nous sommes toujours là ». Seulement, nos troupes y étaient aussi.

Jusqu'à ce jour, elles ont empêché l'ennemi, malgré ses violentes attaques, d'entrer dans la vieille cité artésienne, qu'il a sauvagement bombardée. Des engagements à la baïonnette ont eu lieu ces jours-ci aux portes mêmes d'Arras, et dans les faubourgs, les Allemands ont toujours été repoussés.

Le vieux beffroi continue, d'ailleurs, de les narguer. Quoique penché, il dresse encore sa carcasse de fer endommagée au sommet de l'hôtel de ville, dont, à part lui, il ne reste plus que les murs. La toiture et l'intérieur ont été la proie des flammes.

Le côté gauche de la petite place est détruit, mais le côté droit et un grand nombre de maisons de la grand'place sont debout. La plus curieuse maison de la grand'place est malheureusement en ruines. Toute la rue Saint-Géry, la place du Théâtre et le théâtre, le musée, la place derrière l'hôtel de ville, la rue Gambetta, la rue des Trois-Visages-Baudimont, le quartier situé derrière la grand'place, de tout cela il ne reste que des murs éventrés et des pierres calcinées.

La cathédrale a été endommagée et aussi l'église Saint-Jean-Baptiste, l'ancien couvent du Saint-Sacrement, le joli clocher des Ursulines (reproduction de l'ancien reliquaire de la Sainte-Chandelle) encastré dans le lycée de jeunes filles.

Signalons enfin que les deux vieilles tours, superbes et si curieuses, qui subsistent seules de l'ancienne abbaye fondée par Saint-Eloi, au village qui porte ce nom près d'Arras, ont été découronnées par les barbares, qui les ont bombardées sans raison, pour le simple plaisir de détruire. Mais il leur fallait supprimer ces deux témoins de leur crime contre Arras et ses habitants, crime qui vient s'ajouter à toutes leurs ignominies.

Aucune description ne saurait exprimer la désolation de ces lieux, hier encore si paisibles et si grandioses.

A la vérité, il semble impossible que la volonté de l'homme ait causé tout ce mal.

Et pourtant ! tout, dans ce spectacle de cette ville bombardée, atteste qu'une volonté bien arrêtée a présidé à la destruction de tant de trésors.

Quatre-vingt-dix pour cent des obus explosifs ont été lancés sur le seul hôtel de ville.

Les Allemands ne peuvent pas prétendre qu'ils ignoraient la disposition des lieux, puisqu'ils avaient occupé la ville pendant trois jours, au début de septembre. Ils ne peuvent pas arguer, non plus, que les Français se sont servis de ce quartier pour attaquer ou se défendre, car cette partie de la ville est dans un bas-fond qu'une troupe intelligente ne cherchera jamais à utiliser

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Parmi nos concitoyens tombés au champ d'honneur nous avons aujourd'hui à relever le nom de M. André Bouchet, cavalier au 9e hussards, qui, à l'âge de 19 ans, a été tué dans une reconnaissance le 15 septembre, à Neuvillers (Vosges).

Nous avons à déplorer également la perte de M. Jacques-Albert Reï, du 38e d'artillerie, tué à Neufchâteau.

De M. Paul Héraud, sergent-fourrier au 8e tirailleurs indigènes, tué le 14 septembre, à la bataille de Craonne.

De M. Louis-Marius Blanc, sergent-fourrier au 341e d'infanterie, tué le 7 septembre, à Deux-Nouds (Meuse).

De M. Henri-Paul Lèbre, canonnier au 55e d'artillerie, tué le 27 août au combat de Xermaménil (Meurthe-et-Moselle).

Nous prenons part à la douleur des familles si cruellement éprouvées et les prions d'agréer nos bien sincères condoléances.

Un appel aux Italiens

Nous recevons l'appel suivant adressé à la colonie italienne de Marseille :

La colonie italienne marseillaise organise pour le dimanche 18 octobre un grand meeting populaire pour inviter le gouvernement italien à sortir de sa neutralité, et l'engager à prendre la place qu'il sait devoir lui convenir, pour défendre le droit et la liberté contre la barbarie et le militarisme germanique, ennemi déclaré de la civilisation universelle.

Cette manifestation, qui doit revêtir un caractère national, où tous les Italiens auront à répondre présent, aura lieu le dimanche 18 du courant, dans la vaste salle du Régent-Cinéma, à 10 heures du matin, où sera voté un ordre du jour adressé au gouvernement italien, et de là porté au consulat par toute la colonie italienne.

Italiens patriotes de tous les partis, soyez tous présents pour adresser à notre gouvernement le mot d'ordre qui doit nous trouver tous unis.

Vive Trente ! Vive Trieste !

Vive la France ! Vive l'Italie ! Vive la liberté !

Des cartes d'invitation sont mises à la disposition des membres de la Colonie Italienne qui en feront la demande au Comité, 40, rue Paradis.

A la gare Saint-Charles

Trois convois de blessés sont arrivés hier dans notre gare.

Le premier de ces convois est arrivé à 8 heures. Il comprenait 170 blessés provenant de Verdun, Saint-Mihiel et Commercy. Ils ont été dirigés ur les divers hôpitaux de Marseille.

Le deuxième convoi est arrivé à 10 heures ; il comportait 300 blessés provenant des mêmes fronts qui ont été conduits la moitié sur Aix, la moitié sur Toulon.

Le troisième convoi est arrivé à 2 heures 30. Il comprenait 300 blessés qui ont été répartis entre les hôpitaux de Marseille et ceux de Nice.

Dans ces convois se trouvaient également un certain nombre de blessés allemands qui ont été dirigés sur les hôpitaux du littoral.

Les beaux gestes

Les membres du personnel de l'administration des hospices de tous grades et de toutes catégories, ont pensé qu'ils se devaient de concourir, dans la mesure de leurs modestes moyens, aux généreux efforts qui s'accomplissent de toutes parts en vue de venir en aide aux vaillants défenseurs de notre Patrie. Dans ce but, ils ont décidé de prélever chaque mois sur leur traitement une somme destinée aux militaires malades ou blessés en traitement dans les établissements dépendant de l'administration des hospices.

Pour le mois de septembre, ce prélèvement a donné une somme totale de 1.534 fr. 10 (quinze cent quatre-vingt-quatre francs dix centimes) que M. le secrétaire général des hospices a remis à la Commission administrative dans sa dernière séance, en la priant, selon le vœu du personnel, de bien vouloir décider de son emploi de la manière qu'elle jugera la meilleure, et en indiquant que pareil versement sera effectué les mois suivants dans les mêmes conditions.

La Commission administrative a été très touchée de cette marque de fraternité donnée à nos vaillants soldats par ceux dont le rôle plus modeste, mais précieux tout de même, s'exerce loin des combats, dans le dévouement et la charité.

Elle a transmis officiellement à son personnel l'expression de sa profonde reconnaissance.

Appel aux officiers de réserve

Il est rappelé aux anciens officiers de réserve, désireux d'offrir leurs services pour l'instruction des recrues, que M. l'officier délégué par M. le gouverneur de Marseille donnera une nouvelle conférence le dimanche, 18 octobre, à 9 heures du soir, dans le local de la Réunion des Officiers, rue Cannebière, numéro 26 (entrée par la rue des Fabres, numéro 27, au 3e étage). — Le président du groupe : *Raymond Teisseire.*

Réquisitions militaires

Les personnes propriétaires de chevaux, juments, mulets ou mules, qui ont été réquisitionnés à Château-Gombert, par la Commission n. 63, sont informées qu'elles devront se présenter, le 22 du courant, à la Mairie (bureau des Finances), avec leurs bons de réquisition.

Il leur sera délivré un reçu, modèle n. 1, qui devra être remis au receveur municipal, chargé du paiement.

Afin d'éviter des difficultés, les intéressés sont priés de se munir de pièces d'indentité.

Dons et secours

Le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu, hier, les sommes suivantes :

Président du Syndicat des radiotélégraphistes de la marine du commerce, pour les blessés militaires, 50 fr. ; Syndicat des courtiers patentés en vente et achats de fonds de commerce, pour les blessés militaires, 50 fr. ; Mme Boyrel Alice a versé la somme de 52 fr.50 (montant de son allocation journalière) son mari, mobilisé, ayant été payé par son patron pendant le mois d'août ; MM. J. Bosmian et L. Simon, produit de ventes de cartes postales, 100 francs, pour les blessés militaires ; patrons-pêcheurs de l'Estaque et de la Fontaine-des-Tuiles, pour les familles nécessiteuses et les blessés militaires, 137 fr. ; matelots pêcheurs de l'Estaque-Plage et de la Fontaine-des-Tuiles (Croix-Rouge et blessés militaires), 22 fr. 90 ; M. Gérin, agent-voyer en chef, versement de 391 francs au nom du personnel du service vicinal, familles nécessiteuses, 391 fr .; élèves de 3e année de l'Ecole pratique d'industrie de garçons, pour la réfugiés du Nord, 20 francs.

Le maire de Marseille a également reçu pour les familles nécessiteuses et pour les soldats :

M. et Mme D. Piazza,159,rue de Rome,100 fr.; anonyme, 10 fr.; anonyme, 5 fr.; Dames du Marché Central, 30 fr. ; Mlles Barielle, un lot de cache-nez ; Mme Jean Perrier, 19, boulevard Tellène, 5 plastrons.

Pour nos soldats convalescents

Le Syndicat d'Initiative de Provence a eu l'excellente idée de demander à la Compagnie générale des tramways la formation de trains spéciaux qui pourraient transporter sur diverses lignes du réseau les blessés suffisamment valides et leur assurer ainsi le bénéfice et l'agrément d'une promenade hygiénique au grand air.

M. Dumartin, le sympathique sous-directeur de la Compagnie générale des tramways, s'est mis avec empressement à la disposition du Syndicat et a obtenu de son administration l'autorisation d'organiser gracieusement trois fois par semaine des trains confortables pour des excursions en groupes.

Le Syndicat d'Initiative de Provence adresse à M. Dumartin et à la Compagnie des tramways ses remerciements les plus chaleureux pour l'aide qu'il a bien voulu lui prêter, en s'associant à cette pensée philanthropique et en lui fournissant les moyens matériels de réaliser ce projet malgré les difficultés que nécessite actuellement son exploitation surtout au point de vue du recrutement de nouveaux wattmen.

Le Syndicat d'Initiative se tient à la disposition des diverses administrations sanitaires chargées de la gestion des hôpitaux et hôpitaux auxiliaires, dans le but de régler pratiquement les détails de cette organisation.

L'hôpital auxiliaire Garnier

La clinique du docteur Charles-Platon a été mise à la disposition de l'autorité militaire comme annexe de l'hôpital auxiliare E. Garnier. Nous sommes priés de remercier les personnes qui ont désiré participer à cette formation d'assistance aux blessés militaires par une générosité toute spontanée : Mmes Dumont (inscrite pour un lit), Aicard, Gibon, Chatel, veuve Platon, J. Suère, Gazel, Spinelli, Barbier, Arnoux, Calet, Baretty, Pouyet, Reymonenq, Gariel, Gelinet ; MM. Dutoit, André et Jean Audier, S. Mayro, Baret, Réveillet, Bicais frères, Ginésy, Roustan, Heyriès, Bertholin, Delagoutte Tournier, Garnier, Reynier, Sardou, Fouque, Etienne, Rollandin et les maisons Vivian et Cie, Pietri et Castelnuro. Les personnes désireuses de créer un lit peuvent s'adresser à l'administrateur qui les recevra tous les jours, à la clinique, rue Malaval, 30, de 3 à 4 heures. Tous les dons en nature et les souscriptions seront reçus avec la plus grande reconnaissance.

L'ouvroir de la Société Flammarion

L'ouvroir serait reconnaissant aux personnes qui voudraient bien lui envoyer des cache-nez et des tricots, en vue de compléter les paquetages qui sont confectionnés dans son local, au profit des soldats nécessiteux qui lui en font la demande.

En outre, l'ouvroir accepte également le vieux linge susceptible d'être transformé à l'usage des soldats blessés. Son local est situé quai du Canal, 38, au 2e, près de la Place aux Huiles. Il est ouvert tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 2 h. 30 à 6 h. 30 du soir.

Ouvroir Copello

L'ouvroir de la rue Copello, organisé avec l'aide du Syndicat de la Presse et avec les souscriptions et le concours effectif de Mmes ou Mlles Bourget, Bravet, Charve, Cousyn, Darboux, Draveton, Godefroy, Jourdan, Jumelle, Laucagne, Laurent, Leblanc, Masclet, Mayaud, Repelin, Thouvenin et Vasseur, de M. Perroud, recteur honoraire, et de M. J. de Cordemoy, maître de conférences à la Faculté des Sciences, a confectionné et mis à la disposition de M. le maire de Marseille, pour les familles nécessiteuses du 8e canton, un premier lot de 252 pièces d'habillement pour femmes et enfants. La distribution en sera faite ultérieurement par les soins des dames organisatrices de l'ouvroir.

Chronique Locale

La Température

Ciel pluvieux hier à Marseille. Au pluviomètre le l'Observatoire, on a recueilli 26 millimètres 3 d'eau. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 15 degrés 6 ; à 1 heure de l'après-midi 17 degrés 1 et à 7 heures du soir, 16 degrés. Minimum 12 degrés 1 : maximum, 19 degrés. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 759 millimètres 7, 759 millimètres 3 et 759 millimètres 3. Un vent assez fort d'E.-S.-E., assez fort d'E.-S.-E. puis modéré d'Est a régné toute la journée. La mer était agitée à Marseille, à Croisette, à Nice ; très houleuse à Sète ; peu agitée à Ferret, aux Sanguinaires, à Pertusato ; houleuse au cap Corse ; belle à Alger.

Hier à 2 heures et demie ont eu lieu, 85, rue de la République, les obsèques de notre bon et regretté confrère Philémon Désiré (Jean Servien), rédacteur au *Petit Marseillais.*

Bien avant l'heure de la levée du corps, une foule composée de membres de la presse et de nombreuses personnalités marseillaises se groupaient devant le domicile mortuaire. Le corbillard disparaissait sous les couronnes au milieu desquelles on remarquait celles du Syndicat de la Presse et du *Petit Marseillais.*

Les cordons du poêle du Syndicat étaient tenus par des collaborateurs de chaque journal de Marseille.

Après l'absoute donnée à la Cathédrale, le cortège se dirigea vers Saint-Pierre. Devant la tombe, notre confrère Gaspard Galy, président de l'Association de la Presse quotidienne, prit la parole au nom du groupe et du journal auquel Jean Servien a appartenu pendant longtemps. Me Guizol, avocat, parla ensuite au nom des Enfants du département du Var, dont Jean Servien était originaire.

La pénible cérémonie était terminée à 4 heures et demie.

Nous renouvelons à Mme Désiré, à sa fille et à toute sa famille l'assurance de notre bien vive sympathie dans le malheur qui vient de les frapper.

Conseil de Guerre. — Le Conseil de Guerre du XVe corps, présidé par le colonel Kervella, a statué, hier, sur les affaires suivantes :

Le cavalier D..., du 11e hussards, comparaissait pour abandon de poste, en temps de guerre. Etant de garde à l'écurie, il s'était absenté, une heure environ, pour embrasser sa femme et son enfant, qui, tous deux, l'attendaient aux environs de la caserne. Quand il retourna à son poste, il fut appréhendé par un officier et écroué.

Me Natalini a obtenu l'acquittement du cavalier D...

T..., territorial, inculpé de désertion à l'intérieur en temps de guerre, deux ans de travaux publics.

R..., territorial, poursuivi pour coups et blessures, s'est vu, après une éloquente plaidoirie de Me Duverger, infliger la peine de six mois de prison.

Ministère public : lieutenant Dunan ; huissier : sergent Borel.

L'expédition des colis-postaux. — La Compagnie P.-L.-M. accepte maintenant des colis postaux jusqu'à 5 kilos sans valeur déclarée) sur tout son réseau en service intérieur et en service direct pour le Midi, l'Orléans et l'Etat, l'Algérie, la Tunisie et la Corse. Sont également acceptés, les colis pospaux jusqu'à 10 kilos destinés à des militaires et adressés aux dépôts des corps de troupes.

Cris séditieux devant le Conseil de guerre. — Il y a quelques jours, nous signalions l'arrestation d'une dame Anna Cubiana, 60 ans, demeurant, 18, rue de la Roquette. La dame Cubiana, née en Hongrie et habitant Marseille, était inculpée d'avoir proféré le cri de : Vive l'Allemagne ! A bas la France !

C'est pour ces faits que la dame Cubiana comparaissait, hier, devant le Conseil de guerre de la 15e région. Son défenseur, Me Ponitoukaliau, démontre que l'inculpée jouissait de l'estime générale et que, d'ailleurs, les faits qui lui étaient reprochés manquaient de base sérieuse.

Le Conseil, se rendant en partie aux raisons du défenseur, n'a condamné Mme Cubiana qu'à un mois de prison.

Soldat félicité. — Nous avons relaté, dans notre numéro du 13 octobre, le drame qui s'était déroulé la veille, vers 10 heures et demie du soir, quai de Rive-Neuve. Et nous indiquions à ce propos l'atitude courageuse du soldat Dumont Alfred, du 22e colonial, qui avait réussi à s'emparer du meurtrier et à le désarmer. Blessé sur le front de bataille, Dumont Alfred se trouvait en convalescence à Marseille, et, bien que très affaibli encore, il n'hésita pas à se jeter sur le meurtrier, le jeune Manzi, 19 ans, au péril de sa vie. L'acte de courage et de dévouement du soldat réserviste Dumont Alfred a été porté hier, par ordre du gouverneur de Marseille, à la connaissance des troupes de la garnison dans un ordre du jour de félicitations. L'exemple de ce soldat méritait cette récompense et nous souhaitons qu'il soit suivi.

Postulants cochers de place. — Les postulants cochers de place sont informés que la Commission d'expertise se réunira le 4 novembre prochain à 2 heures du soir, chez M. Blanc, chemin de Montolivet, (remise des voitures Marseillaises et Favorites).

Les postulants devront, avant l'expertise, se faire inscrire à la Mairie (bureau des Emplacements Publics), 6, rue de la Prison, et déposer un extrait de leur casier judiciaire accompagné de deux photographies sur papier.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire. — Par décision de M. le ministre de l'Instruction Publique, les jurys permanents institués en faveur des candidats mobilisés ou ayant contracté un engagement volontaire, cesseront de fonctionner à partir du 16 octobre 1914. — Le Doyen de la Faculté des Sciences, vice-président du Conseil de l'Université d'Aix-Marseille : L. Perdrix.

La Chambre syndicale de l'Ameublement, dans sa réunion générale du 9 courant, a décidé que, vu les circonstances, toutes les ventes et les réinstallations seront faites, jusqu'à nouvel ordre ,au comptant.

Société Académique de Comptabilité. — Les cours gratuits de comptabilité, de langues et de sténographie pour jeunes gens et jeunes filles, auront lieu le soir à 8 heures 45, au lieu de 9heures. Ils commenceront le 26 octobre, mais la séance d'usage avec partie artistique a été supprimée. Les inscriptions sont reçues rue Tapis-Vert, 42 et à l'école communales, rue Puget, 23.

Mlle F. Girard de la Roche, professeur de diction et déclamation, premier prix du Conservatoire, ouvrira ses cours et leçons le 1er novembre. Se faire inscrire à l'une de ces deux adresses : 28, rue de la Madeleine, ou rue Grignan, 60, au 1er.

Empoisonnement par les champignons. — Mme Sordo, ménagère, habitant le quartier de la Valentine, campagne Guérin, avait ramassé, il y a quelques jours, une certaine quantité de champignons. Elle rentra chez elle, les prépara et les mangea à son repas du soir. Au cours de la nuit, Mme Sordo fut très sérieusement indisposée ; sa famille lui donna les premiers soins, puis, dès le matin, fit appeler le docteur Passenard, qui constata au premier examen un empoisonnement par les champignons. Il traita la malade en conséquence, mais tous ses efforts demeurèrent impuissants à enrayer le mal et Mme Sordo a succombé avant-hier soir. Cette mort a causé une vive impression dans le village où la pauvre femme était estimée de tous.

Voleurs arrêtés. — Deux journaliers, Ciro Bossa, 62, avenue d'Arenc, et Jean Bortoli, 10, rue des Industrieux, étaient employés sur les môles nord, à la manutention de caisses de provisions appartenant à l'armée anglaise. Ils réussirent à s'approprier des boîtes de diverses conserves et les emportaient chez eux, quand les gardiens de la paix les interpellèrent. Trouvés porteurs de ces conserves, Bossa et Bortoli refusèrent de faire connaître où les les avaient prises. Mais les marques guidèrent facilement les recherches du gardiens et les deux journaliers ont été arrêts.

Domestique infidèle. — M. Milieu, employé, demeurant 1, place Castellane, avait depuis assez longtemps déjà, en qualité de domestique, la jeune Marguerite Lemarquant. Celle-ci sortit, avant-hier après-midi, pour aller en courses et ne revint pas. M. Milieu fit une petite enquête et ne tarda pas à constater que deux costumes complets en drap, des chapeaux et autres mêmes objets évalués à 400 francs environ avaient disparu. M. Milieu porta plainte et le service de la Sûreté recherche l'indélicate bonne.

Au feu !... — Un commencement d'incendie se déclarait hier, vers 2 heures, rue de Nuit, dans le magasin de M. P..., charbonnier. Les pompiers, aussitôt l'alarme donnée, se rendirent sur les lieux et réussirent à maîtriser le sinistre après une heure de travail. Les dégâts, peu importants, sont couverts par une assurance.

Exploits de cambrioleurs. — Au cours de la nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré, par effraction, dans le magasin de M. Joseph Falcone, marchand-tailleur, 124, Grand'Rue. Après avoir tout bouleversé, ouvert les tiroirs, le bureau, les malfaiteurs se sont enfuis en emportant des pièces de drap évaluées à 650 francs. M. Falcone a porté plainte au commissaire de police de son quartier qui a ouvert une enquête et prévenu le service de la Sûreté.

Les vols à la tire. — Mme Rollandin, jardinière au Plan-de-Cuques, regagnait son domicile en tramway au cours de l'après-midi d'avant-hier. Soudain, elle sentit une main qui se glissait dans la poche de son tablier et tentait de lui enlever son porte-monnaie qui y était déposé. Mme Rollandin appela à l'aide et le pickpocket put être arrêté. Conduit au commissariat de police, il déclara se nommer Hamadou Lounès ben Lounès, 28 ans, journalier, rue du Saule. Malgré ses dénégations, le délit étant flagrant, Hamadou a été écroué à la disposition du Parquet.

Le *Cri de Marseille*, que la mobilisation générale et les hostilités avaient contraint à cesser sa publication, met en vente, aujourd'hui, dans tous les kiosques, une édition spéciale de guerre.

Nul doute que notre confrère ne retrouve auprès de ses lecteurs toute la faveur qu'il mérite.

Autour de Marseille

ALLAUCH. — *Section de Plan-de-Cuques.* — Les membres du Comité des réfugiés français, belges et russes sont informés que la réunion de quinzaine aura lieu ce soir, à 6 heures, au Cercle Saint-Michel.

SEPTEMES. — Le percepteur se rendra à Septèmes le mercredi 21 octobre, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, pour le paiement des chevaux et le recouvrement des contributions.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Succès de : *CŒUR D'AVARE, GUIGNOL, LEONCE JARDINIER, NAPOLEON, BEBE ET LES COSAQUES*, etc. *Actualités sensationnelles.* Matinée à 2 h. 30 et 4 h. 30. Soirée à 8 h. 30.

LES OBSÈQUES DU ROI CAROL

Bucarest. 16 Octobre.

Les funérailles du roi Carol ont été célébrées hier matin.

Au moment où les frères Buxton, en compagnie des fils de M. Guerschoff, se rendaient en automobile aux obsèques du roi Carol, un jeune Turc, nommé Pachil Hassan, arrivé récemment de Salonique avec un passeport visé à Constantinople le 26 septembre, a tiré contre eux quatre coups de revolver, atteignant l'un d'eux d'une balle au poumon, blessant légèrement le second, et traversant d'un troisième projectile le chapeau de M. Guerschoff.

L'auteur de cet attentat a été immédiatement arrêté.

Violent Incendie dans les Docks de Trieste

Amsterdam, 16 Octobre.

Un télégramme de Berlin confirme qu'un incendie a éclaté dans les docks de Monfalcone à Trieste.

Trois vapeurs ont été endommagés.

Les pertes sont importantes.

Une Grève de Tramways à Mexico

Mexico, 16 Octobre.

Les employés de la Compagnie des tramways de Mexico se sont mis en grève. Ils avaient formulé une demande d'augmentation de salaires qui n'avait pas été accueillie par la direction.

Les représentants de l'Angleterre, de la France et de la Belgique ont fait des démarches en vue d'assurer la protection des intérêts internationaux engagés dans cette affaire.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

Notre activité dans le Nord continue avec vigueur

Nous avons encore gagné du terrain dans la direction de Lille

Bordeaux, 16 Octobre.

Le baron Guillaume, ministre de Belgique, est parti pour le Havre où il va saluer les membres du gouvernement belge.

Communiqué officiel

Bordeaux, 15 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

***A notre aile gauche :** L'action a continué avec vigueur. Partout nous tenons. Sur certains points nous avons gagné du terrain et occupé notamment Laventie, à l'est d'Estaires, dans la direction de Lille.*

Aucun incident notable à signaler sur les autres parties du front, sauf une attaque infructueuse des Allemands dans la région de Malancourt, au nord-ouest de Verdun.

La Situation militaire

— D'un de nos correspondants particuliers —

Paris, 16 Octobre.

Nous avons pris l'offensive, de Roye à Ypres, avec un succès marqué.

L'entrée des Allemands à Lille, comme la prise d'Anvers, n'a en rien compromis notre mouvement stratégique, qui se poursuit normalement.

L'occupation de Lille par l'ennemi, ne peut être que précaire, en raison de l'évacuation par les forces allemandes de la rive gauche de la Lys, et de notre avance sur Estaires, que nous avons prise après de brillants engagements.

D'autre part, les forces franco-anglaises qui avaient occupé Ypres ont, en liaison avec les troupes belges, porté leurs lignes jusqu'à Ostende, contrecarrant ainsi la poussée allemande de Gand vers Bruges et le littoral.

Notre front avance notablement dans la région de Lens, entre Arras et Albert. Les attaques d'infanterie des Allemands, pour briser notre ligne entre l'Oise et la Meuse, vers Roye, ont cessé Ils se contentent de la canonner sans grand effet.

Au centre, nous avons progressé vers Craonne, et, ce qui est un fait considérable, nous avons gagné près de deux kilomètres au Nord et à l'Est de Reims, où nos troupes ont enlevé des tranchées allemandes.

L'ennemi semble tenir difficilement dans ses retranchements contre notre avance énergique.

La situation autour de Verdun est de plus en plus dégagée, par l'échec infligé à toutes les attaques de l'ennemi dans la région au sud-est de cette place, et par les nouveaux progrès que nous avons faits dans les Hauts de Meuse et dans la Wœvre, au sud de Saint-Mihiel.

Enfin, à l'aile droite, l'offensive partielle des Allemands sur le Ban-de-Sapt, est, au nord de Saint-Dié, enrayée.

En somme, sur tout le front, l'ennemi est refoulé par une poussée lente et continue.

Le dénouement de l'action importante engagée dans le Nord va, on peut en avoir la ferme confiance, activer considérablement la progression de notre ligne, et le mouvement de retraite de l'envahisseur.

Sur le front oriental, la grande bataille sur la Vistule, autour de Varsovie, est engagée et se continue dans des conditions favorables pour les Russes, qui ont repoussé l'ennemi à vingt kilomètres de Varsovie.

En même temps que se déroule cette gigantesque bataille, dont l'issue influera considérablement sur le cours de la guerre, l'armée russe poursuit, dans la Prusse orientale l'armée allemande, mise en déroute à Augustow.

Enfin, nos alliés serbes et monténégrins serrent de près Sérajévo et Raguse.

La situation générale sur l'immense champ de bataille est de nature à fortifier encore notre confiance.

La seconde occupation de Lille par l'armée allemande

Un résumé des opérations

Hazebrouck, 16 Octobre.

On peut résumer comme suit les opérations qui ont précédé et accompagné la seconde occupation de Lille par l'armée allemande :

Le 7 octobre, les Allemands, rendus inquiets par le développement de notre front sur leur aile droite, prenaient l'offensive contre nos éléments établis en avant de Douai, sur la ligne Somain, Aniche, Auberchicourt. Pendant toute la journée, nos troupes s'opposèrent à l'avance de l'ennemi, mais dans la nuit du 7 au 8, l'ennemi, ayant reçu des renforts, recommença l'attaque. Nos territoriaux se défendirent courageusement, puis submergés par le nombre, ils se replièrent en deça de Douai, qui menaçait d'être investi.

Cependant, notre aile gauche poursuivait son mouvement vers le Nord, prononçant chaque jour une menace plus grande pour l'aile droite allemande. Pour ne pas être débordé, le commandement allemand n'avait qu'un remède : étendre lui aussi son front. C'est alors qu'il dessina son mouvement vers Lille. La possession de la grande ville du Nord devait, en outre, dans la pensée de l'ennemi, entraîner la possession et l'exploitation du précieux réseau ferré venant des directions de Gand et de Bruxelles vers les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

L'ennemi avait espéré que l'entrée dans la ville se ferait sans coup férir, les Français désirant sans doute éviter un bombardement de la grande cité industrielle. Trois mille Allemands firent donc leur apparition sur le boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing. A ce moment, il n'y avait dans le faubourg envahi que 300 hommes environ du 7e chasseurs à pied, encore ces hommes, ayant fourni un effort dans la nuit précédente, étaient très fatigués. Ils voulurent, néanmoins marcher à l'ennemi. Malgré leur petit nombre, ils surent si bien se poster et manœuvrer leurs mitrailleuses que les Allemands, croyant qu'ils avaient été mis en erreur par leur service de renseignements, s'arrêtèrent interloqués, puis commencèrent à se replier, poursuivis l'épée dans les reins par les chasseurs à pied.

Les Allemands se retirèrent ce soir-là à 10 kilomètres de Lille. Ils ont recommencé l'opération mardi dernier avec plus de succès, mais ils sont venus cette fois au nombre de 30.000.

5.000 morts allemands à Roye

Les pompiers de Paris partent pour les enterrer

Paris, 16 Octobre.

Un important groupe de sapeurs-pompiers a quitté Paris aujourd'hui, se rendant dans la région de Roye pour enterrer les cadavres allemands. Depuis trois semaines, les Allemands ont eu dans cette région de 4.000 à 5.000 morts qu'ils n'ont pas enterrés, et dont les cadavres en putréfaction répandent une odeur infecte.

Les pompiers, pour accomplir leur sinistre besogne, devront employer le casque respiratoire. Ils désinfecteront ensuite le terrain pour éviter tout danger d'épidémie.

Un croiseur anglais coulé par un sous-marin allemand

Londres, 16 Octobre (officiel).

L'Amirauté annonce qu'aujourd'hui le croiseur « Hawke » a été coulé dans la mer du Nord par un sous-marin.

Une cinquantaine d'hommes ont été sauvés.

Le « Hawke » jaugeait 7.300 tonnes et avait été construit en 1889.

Londres, 16 Octobre.

L'Amirauté annonce que c'est le sous-marin allemand « 49 » qui a attaqué et coulé, hier après-midi, le croiseur « Hawke ».

49 officiers et hommes d'équipage ont été sauvés. Il y a 350 manquants.

Londres, 16 Octobre.

Un lieutenant de marine et vingt marins du « Hawke » ont été recueillis sur un radeau.

Le Bombardement de Cattaro

Le mont Lovcen et les unités franco-anglaises tirent sur les forts. — Notre escadre à la recherche d'une escadrille autrichienne.

Rome, 16 Octobre.

On mande de Saint-Jean-de-Médua que le bombardement de Cattaro, qui avait été interrompu, a repris hier soir avec une extrême violence du mont Lovcen et par des unités navales franco-anglaises.

On estime que le bombardement ne cessera pas avant la destruction des forts extérieurs.

Des artilleurs français manœuvrent avec succès les grosses pièces installées sur le mont Lovcen.

Cette nuit des unités françaises sont parties à la recherche d'une escadrille autrichienne qui avait été signalée par la radiotélégraphie le long de la côte dalmate.

Un torpilleur autrichien a été gravement avarié, les autres ont échappé aux alliés.

Les prisonniers allemands au Maroc

500 débarquent à Casablanca pour être dirigés sur l'intérieur.

Casablanca, 16 Octobre.

Le transatlantique *Montréal* est arrivé aujourd'hui de Bordeaux avec 500 prisonniers allemands. Toute la colonie et de nombreux indigènes ont assisté au débarquement des prisonniers qui, encadrés par une compagnie de territoriaux et de gendarmes, ont été conduits à leur cantonnement, situé à quelques minutes de la ville, en attendant leur envoi dans l'intérieur pour y effectuer des travaux de construction de chemin de fer et d'aménagement des pistes.

Le colonel Targé, commandant la subdivision de la Chaouia avait fait paraître, hier, un communiqué dans lequel il invite la population de Casablanca à conserver son sang-froid et à ne pas se départir de l'attitude que doivent avoir, à l'égard des vaincus, les vainqueurs conscients de leur force et sûrs de leurs droits. Aussi, n'y eut-il aucun cri, ni aucune manifestation hostile à l'égard des prisonniers.

Ils avaient fait en Angleterre des fondations pour leur artillerie

Londres, 16 Octobre.

A la suite de la découverte dans plusieurs usines en France, et ailleurs, de fondations en béton semblant préparées pour la grosse artillerie, une brigade de la police de sûreté a fait cet après-midi une descente inopinée aux établissements allemands Proder, établis à Willesden, près de l'importante jonction du chemin de fer de la banlieue de Londres.

Le toit plat des usines commandait une large zone, au Sud-Ouest de Londres. Le personnel comprenait de 20 à 30 Allemands et 150 Anglais. La police a constaté que la maçonnerie était en béton très épais, le toit aussi en béton et avait une épaisseur de trois à quatre pied.

Vingt-deux Allemands qui avaient été arrêtés ont été remis en liberté.

Les opérations des Serbes et des Monténégrins

Nouvelles défaites autrichiennes

Nich, 16 Octobre.

Les troupes serbo-monténégrines, commandées par le général serbe Bogdanovitch, ont livré hier aux Autrichiens une bataille qui s'est terminée par la victoire complète des troupes serbo-monténégrines. L'armée autrichienne était composée d'une division renforcée. Cette victoire est importante surtout par le fait que le vaste plateau de Glassinatz, où elle a été remportée, se trouvant à quelques kilomètres de Sérajévo, domine les fortifications de la capitale de la Bosnie.

Depuis le 14 octobre,à midi,l'ennemi avait commencé à attaquer les positions serbo-monténégrines à Blutchovo. L'attaque avait un caractère particulièrement intense à l'aile droite de ces positions. L'issue de ce combat a été très satisfaisante.

Sur la Drina, vers Kouriatcheza, les troupes serbo-monténégrines ont attaqué les défenses des ponts. Sur ce point, le combat se déroule dans des conditions satisfaisantes.

On ne signale rien d'important sur le reste du front.

L'Autriche fait appel aux enfants

Rome, 16 Octobre.

On mande de Vienne que tous les hommes valides étant partis à la guerre, le gouvernement austro-hongrois a prescrit aux maires de former une garde analogue à la vieille garde nationale, et qui sera composée des jeunes gens ayant moins de 18 ans.

Przemysl a refusé de capituler

Amsterdam, 16 Octobre.

Une dépêche de Vienne du 15 octobre annonce officiellement que le 2 du courant, à 3 heures de l'après-midi, le commandant de la forteresse de Przemysl reçut une lettre du général russe Radko, commandant les troupes d'investissement, dans laquelle il l'informait qu'il cernait complètement la ville et lui proposait de discuter la capitulation honorable de la forteresse.

Le commandant autrichien refusa.

Le gouverneur de Trieste renvoie les ouvriers italiens

Rome, 16 Octobre.

On mande de Venise que le gouverneur de Trieste, prince de Hohenlohe, a décrété que tous les ouvriers italiens employés à des entreprises de construction et de travaux publics seraient immédiatement renvoyés. Ils doivent se soumettre sans délai à cet ordre sous les peines les plus graves.

L'indignation est très vive dans les milieux ouvriers italiens L'expulsion des ouvriers italiens continue. La semaine dernière, 57 Italiens, presque tous Vénitiens, ont dû quitter Trieste.

Les Japonais détruisent deux forts à Tsing-Tao

Tokio, 16 Octobre (officiel).

Dans la matinée du 14 octobre, une division de l'escadre a détruit une partie des forts Iltis et Kaiser de Tsing-Tao. En même temps, des aéroplanes ont lancé des bombes.

Les pertes allemandes ont été d'un tué et de deux blessés. Les Japonais n'ont subi aucune perte.

La Turquie va-t-elle sortir de la neutralité ?

Rome, 16 Octobre.

Le *Secolo* publie une dépêche de Bucarest annonçant que le service de navigation entre la Turquie et la Roumanie est suspendu.

Un autre télégramme dit que les croiseurs *Breslau et Gœben*, qui sont partis de Constantza, sous le pavillon turc, pour escorter des bateaux à vapeur jusqu'à Constantinople, auraient été suivis peu après par la flotte de guerre russe. On aurait entendu au large de Constantza une violente canonnade, ce qui laisserait croire à un combat naval qui, en la circonstance actuelle, aurait une importance considérable.

Le bruit court, dans certains milieux, à Bucarest, que la Turquie aurait déclaré la guerre à la Russie.

Le *Giornale d'Italia* a demandé à ce sujet, quelques explications à l'ambassade de Turquie à Rome.

Un attaché d'ambassade a répondu :

« Le bruit de l'entrée en campagne de la Turquie a couru, à plusieurs reprises. Il a été mis en circulation quand la Turquie a acquis le *Breslau* et le *Gœben*, et quand elle a aboli les capitulations. On peut dire que, cette fois aussi, un tel bruit est sans fondement. La Turquie n'a rien fait de plus, jusqu'à ce jour, que les autres Etats neutres. Elle se prépare seulement à se protéger et elle perfectionne seulement son organisation militaire pour le cas où les événements l'obligeraient à entrer en campagne. »

Il y a cependant à Constantinople un parti opposé à la dictature d'Enver bey et aussi à l'intervention armée de la Turquie dans le conflit européen. Et ce parti compte des hommes comme Djemal pacha, ministre de la Marine, Talaat bey, et le Grand Vizir.

Les ponts détruits et les transports fluviaux

Paris, 16 Octobre.

M. Marcel Sembat, ministre des Travaux Publics, accompagné de M. Chargueraud, directeur des routes et de la navigation, et du lieutenant-colonel Resal, est parti jeudi matin de Paris, où il était arrivé mardi, pour examiner, sur l'Oise, l'Aisne et la Marne, les principaux ponts détruits au cours des opérations militaires.

Plusieurs de ces ponts pourront être rétablis d'accord avec l'autorité militaire. Dans tous les cas, il importe de faire disparaître promptement l'obstacle que leurs débris apportent à la navigation.

Sur un grand nombre de points, il paraît possible d'assurer à bref délai la reprise des transports fluviaux, indispensables au ravitaillement de la population civile, notamment aux arrivages de charbon.

AVIS DE DECES

Mme veuve Reï, épouse Fouque, a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. **Reï Jacques-Albert**, artilleur au 38e d'artillerie, 27e batterie, décédé au champ d'honneur de Neuf-Château, à l'âge de 22 ans, des suites de ses blessures.

Nos Blessés

L'autorité militaire nous communique la liste officielle suivante des blessés actuellement en traitement dans les divers hôpitaux de notre ville :

Hôpital municipal de la rue Lessor

Moiset Alphonse, soldat, 3e infanterie. — Sauvageot Pierre, soldat, 13e infanterie. — Caudesayque Antoine-Paul, soldat, 24e infanterie. — Vauden Berghen, soldat, 106e infanterie. — Deperrois Jules, soldat, 106e infanterie. — Mock Albert-Emmanuel, soldat, 132e infanterie. — Arnaud Elie-Antoine, sergent, 145e territorial. — Lavergne Louis, soldat, 150e infanterie. — Baudette Edouard, soldat, 150e infanterie. — Prothais Auguste, soldat, 150e infanterie. — Diez Alfred-Simon, soldat, 154e infanterie. — Manceau Joseph, soldat, 164e infanterie. — Finot Maurice, soldat, 164e infanterie. — Paquié Gaston-Alfred, soldat, 164e infanterie. — Vanunem Marcel-Ernest, soldat, 165e infanterie. — Decrock Gaston-Léon-Auguste, soldat, 166e infanterie. — Diligent François, soldat, 166e infanterie. — Dubois Arthur, soldat, 166e infanterie. — Moblem Charles, soldat, 166e infanterie. — Rivière Jean, soldat, 166e infanterie. — Fernand Auguste, soldat, 166e infanterie. — Brienne Henri-Joseph, soldat, 166e infanterie. — Blavia Jules, soldat, 166e infanterie. — Leplat Louis-Irénée, soldat, 166e infanterie. — Ambroise Alphonse, soldat, 166e infanterie. — Prunier Louis-Gabriel, soldat, 166e infanterie. — Cucheval Victor-Joseph, soldat, 166e infanterie. — Limare Louis-Marie, soldat, 166e infanterie. — Lejeune François, soldat, 166e infanterie. — Pavot Achille, soldat, 166e infanterie. — Bonnet Nicolas-Jules, soldat, 166e infanterie. — Chauraud François, soldat, 209e infanterie de réserve. — Sheinrich Abel-Louis, sergent, 301e infanterie. — Caillaux Robert, soldat, 302e infanterie. — Boitier Auguste-Louis-Félix, soldat, 303e infanterie. — Morin Gustave-Adrien, sergent, 330e infanterie. — Shugo Victor, soldat, 364e infanterie. — Delcourt Oscar, caporal, 364e infanterie. — André Gustave, soldat, 364e infanterie. — Van Norden Gérard, soldat, 365e infanterie. — Mariani Joseph, soldat, 373e infanterie. — Mainguet Henri, maréchal des logis, 4e artillerie lourde. — Pollion Armand-Louis-Eugène, soldat, 59e artillerie. — Brunord Eugène, soldat, 29e chasseurs à pied. — Malet René, soldat 1re classe, 59e chasseurs. — Colsenet René, soldat 2e classe, 59e chasseurs de réserve. — Trastour Antoine, soldat 2e classe, 15e section commis et ouvriers.

Hôpital auxiliaire Petites Sœurs des Pauvres

(Chartreux)

Chapan Victor, sergent, 40e infanterie. — Doulsière Henri, sergent, 40e infanterie. — Martin Casimir, soldat, 58e infanterie. — Argand Lucien, soldat, 61e infanterie. — Fournier Joseph, soldat, 112e. — Pavio Emile, soldat, 112e infanterie. — Priou Alfred, soldat, 113e infanterie. — Crémont Clotaire, soldat, 131e infanterie. — Meyer Victor, soldat, 131e infanterie. — Springhart Charles, soldat, 131e infanterie. — Robin Lucien, soldat, 131e infanterie. — Labbe Armond, soldat, 131e infanterie. — Collez Victor, soldat, 132e infanterie. — Juste Simian, soldat, 146e infanterie. — Duval Fernand, soldat, 150e infanterie. — Tellier Eugène, soldat, 150e infanterie. — Serat Georges, soldat, 154e infanterie. — Liégois Henri, soldat, 154e infanterie. — Vautier Désiré, soldat, 154e infanterie. — Collin Alexis, soldat, 154e infanterie. — Jensollin Maurice, soldat, 154e infanterie. — Auboin Jules, caporal, 154e infanterie. — Collin Albert, soldat, 155e infanterie. — Chompret Edmond, soldat, 161e infanterie. — Bertrand Joseph, soldat, 163e infanterie. — Girot Marius, soldat, 163e infanterie. — Laugier Bertin, soldat, 163e infanterie. — Laboyrie Martin, soldat, 163e infanterie. — Gay Louis, soldat, 163e infanterie. — Velutini Christophe, soldat, 163e infanterie. — Cesare Dominique, soldat, 173e infanterie. — Pianelli Joseph, soldat, 173e infanterie. — Pailhas Justin, soldat, 203e infanterie. — Bertrand Samuel, soldat, 203e infanterie. — Margallain Firmin, soldat, 203e infanterie. — Guieu Henri, soldat, 203e infanterie. — Roux François, soldat, 220e infanterie. — Boillon Cyrille, soldat, 302e infanterie. — Handos Edmond, soldat, 306e infanterie. — Espaze Benjamin, soldat, 117e territorial. — Teyssomère Alphonse, caporal, 7e génie. — Capus Joseph, soldat, 2e artillerie. — Jacques Louis, soldat, 18e chasseurs. — Lecompte Georges, soldat, 26e chasseurs. — Véran Edmond, soldat, 24e chasseurs. — Sanceran Baptiste, soldat, 30e artillerie.

Hôpital auxiliaire 112, rue d'Endoume

Baudin Jean, soldat, 13e infanterie. — Plat Eugène, soldat, 13e infanterie. — Gaume Fulgence, soldat, 13e infanterie. — Joly Auguste, soldat, 13e infanterie. — Picard Théodore, soldat, 56e infanterie. — Perrot Jean, caporal, 85e infanterie. — Pauquet Mathieu, soldat, 85e infanterie. — Launay Lucien, soldat, 85e infanterie. — Baudin Jean, soldat, 134e infanterie. — Maître Ernest, soldat, 172e infanterie. Dominique Elie, soldat, 172e infanterie. — Maigrot Raoul, soldat, 172e infanterie. — Hory Charles, soldat, 172e infanterie.

Hôpital auxiliaire Petites Sœurs des Pauvres

(Sainte-Anne)

Ajac Joseph, caporal, 53e infanterie. — Mathieu Léon, soldat, 55e infanterie. — Michel Paul, soldat, 58e infanterie. — Saint-Gratien Vincent, soldat, 58e infanterie. — Martin Casimir, soldat, 58e infanterie. — Mortier Henri, soldat, 111e infanterie. — Anglessy Joseph, soldat, 111e infanterie. — Sibille Louis, soldat, 112e infanterie. — Reboul Henri, soldat, 112e infanterie. — Brémond Faustin, soldat, 112e infanterie. — Kergoat Yves, soldat, 113e infanterie. — Fleury Arthur, soldat, 113e infanterie. — Mecchi François, soldat, 163e infanterie. — Gay Louis, soldat, 163e infanterie. — Baup Célestin, soldat, 163e infanterie. — Vellutini Christophe, soldat, 163e infanterie. — Landrin Edouard, caporal, 163e infanterie. — Barthélemy Gustave, caporal, 163e infanterie. — Albertini Pierre, soldat, 173e infanterie. — Cesari Dominique, soldat, 173e infanterie. — Lemersier Urbain, soldat, 173e infanterie. — Martelli Laurent, soldat, 173e infanterie. — Pacini Guillaume, soldat, 173e infanterie. — Lecoulse Pierre, soldat, 220e infanterie. — Saillard Paul, soldat, 235e infanterie. — Wetzel Célestin, soldat, 269e infanterie. — Ferraci Jean, soldat, 373e infanterie. — Michelini Don Jacques, soldat, 373e infanterie. — Carenco Segond, soldat, 24e chasseurs. — Mannarini Paul, soldat, 24e chasseurs. — Palicot Marius, soldat, 1er génie.

Hôpital auxiliaire 302

(Dispensaire des Enfants Malades)

Thionnet Laurent, soldat, 13e infanterie. — Duvivier Maurice, soldat, 106e infanterie. — Garnier Auguste, soldat, 227e infanterie. — Sauveton Auguste, soldat, 29e chasseurs. — Chansard Edouard, soldat, 13e artillerie. — Guinic François, brigadier, 57e artillerie.

Hôpital auxiliaire, av. de la Capelette, 145

Faure Marcel, 3e infanterie. — Massip Paul, 40e infanterie. — Barot Emile, 111e infanterie. — Castella Elzéard, 112e infanterie. — Boy Félix, 112e infanterie. — Daumain René, 125e infanterie. — Portebled Henri, 132e infanterie. — Landre Georges, 134e infanterie. — Devanneaux Auguste, 150e infanterie. — Lerouge Victor, 150e infanterie. — Canivent Emile, 150e infanterie. — Legaye Léopold, 150e infanterie. — Therry Paul, 165e infanterie. — Hunel Georges, 166e infanterie. — Drouard Alcime, 166e infanterie. — Bondu Charles, 166e infanterie. — Changobert Louis, 166e infanterie. — Briquet Constant, 166e infanterie. — Demorieux Paul, 166e infanterie. — Groult Georges, 166e infanterie. — Poujade Gabriel, 214e infanterie. — Nivon Léonce, 275e infanterie. — Thibaud Gaston, 302e infanterie. — Serin Armand, 351e infanterie. — Lesage Eugène, 351e infanterie. — Legueil Jean-Baptiste, 364e infanterie. — Rouet Charles, 364e infanterie. — Parmentier Jean, 364e infanterie. — Duchatel Gustave, 364e infanterie. — Debeer Albert, 365e infanterie. — Cardi Antoine, 373e infanterie. — Battesti Antoine, 373e infanterie. — Bonnenfant Gabriel, 25e chasseurs. — Labbé Léopold, 25e chasseurs. — Lacroix Emile, 22e colonial. — Roustand Louis, 42e colonial. — Milleville Emile, 25e chasseurs. — Veret Augustin, 25e chasseurs. — Galot Paul, 26e chasseurs. — Evillot Désiré, 59e chasseurs. — Walford Jacques, 2e groupe aviation. — Fontana Jean, 6e hussards. — Alaire Albert, 9e génie.

Hôpital auxiliaire 2 bis, rue des Princes

Meunier Claude, soldat, 29e d'infanterie. — Caraveto Marius, soldat, 40e d'infanterie. — Fabre Léon, soldat, 40e d'infanterie. — Poudex Xavier, soldat, 40e d'infanterie. — Teissier Louis, soldat, 40e d'infanterie. — Collong Paul, adjudant-chef, 141e d'infanterie. — Bobillier Maurice, soldat, 155e d'infanterie. — Vert Ulysse, soldat, 255e d'infanterie. — Marteau Julien, soldat, 330e d'infanterie. — Boulon Désiré, soldat, 26e chasseurs. — Dubas Gabriel, brigadier, 2e d'artillerie.

Hôpital auxiliaire La Mazarade

(Boulevard Oddo)

Guéry Raoul, lieutenant, 106e d'infanterie. — Thiébault Louis, soldat, 106e d'infanterie. — Adouy Joseph, soldat, 122e territorial. — Hallay Jean-Baptiste, sergent, 150e d'infanterie. — Dethioux François, soldat, 161e d'infanterie. — Locmane Baston, soldat, 164e d'infanterie. — Stech Gaston, soldat, 165e d'infanterie. — Clochemore Gaston, soldat, 166e d'infanterie. — Guillard Raymond, sergent, 166e d'infanterie. — Miquel Jean, sergent, 166e d'infanterie. — Saraganie Paul, soldat, 288e d'infanterie. — Blumberger Jean, sergent, 364e d'infanterie. — Sommain Léon, caporal, 364e d'infanterie. — D'Harlingue Marcel, sergent, 29e chasseurs. — Henry Lucien, caporal, 59e chasseurs. — Loreaux Emile, 364e infanterie.

Hôpital auxiliaire 201, lycée de garçons

Maillet Baptiste, soldat, 13e d'infanterie. — Seigneur Léon, soldat, 54e d'infanterie. — Huot Emile, soldat, 67e d'infanterie. — Colin Georges, clairon, 106e d'infanterie. — Morand Georges, soldat, 106e d'infanterie. — Urbain Paul, sous-lieutenant, 106e d'infanterie. — Allioux François, soldat, 111e d'infanterie. — Tricotel Louis, soldat, 161e d'infanterie. — Dumez Léon, soldat, 161e d'infanterie. — Rogard Joseph, soldat, 161e d'infanterie. — Lafaille Clément, soldat, 166e d'infanterie. — Roche Jules, soldat, 166e d'infanterie. — Legendre Louis, soldat, 166e d'infanterie. — Florent Désiré, soldat, 166e d'infanterie. — Bergmann Auguste, soldat 166e d'infanterie. — Chas Arsène, soldat, 166e infanterie. — Bronchard Joseph, soldat, 166e infanterie. — Giblery Gustave, soldat, 166e infanterie. — Douflis Albert, soldat, 166e infanterie. — Lemieux Isidore, caporal, 166e infanterie. — Baudoin Georges, soldat, 166e infanterie. — Platelle Maurice, soldat, 166e infanterie. — Colas Henri, soldat, 166e infanterie. — Spinosi Antoine, soldat, 166e infanterie. — Lalemand Félix, soldat, 166e infanterie. — Bourguignon Numa, caporal, 166e infanterie. — Culot Marie, soldat, 166e infanterie. — Vendreau Edouard, soldat, 163e infanterie. — Bon Georges, soldat, 165e infanterie. — Gourdin Gabriel, soldat, 211e infanterie. — Mariel Louis, soldat, 330e infanterie. — Vanlerberche Emile, soldat, 351e infanterie. — Leblanc François, soldat, 364e infanterie. — Delhorbe Louis, caporal, 364e infanterie. — Cariou Camille, soldat, 364e infanterie. — Bréaud Georges, adjudant, 364e infanterie. — Billau Georges, soldat, 365e infanterie. — Dellepierre Léon, soldat, 365e infanterie. — Pieasse Alphonse, adjudant, 283e infanterie. — Charpentier Jules, soldat, 59e chasseurs. — Domange Paul, soldat, 59e chasseurs. — Létard Arthur, soldat, 59e chasseurs. — Moroy Georges, soldat, 59e chasseurs. — Lapeyre Emile, soldat, 26e chasseurs. — Nerot Gabriel, soldat, 5e section infirmiers. — Galiegue Pierre, soldat, 6e section infirmiers. — Belie Guillaume, soldat, 5e artillerie. — Gelis Louis, soldat, 10e dragons.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Comité Rouet-Prado. — Dans sa réunion du 14 du courant, le Comité de Solidarité Patriotique Rouet-Prado, ayant pris connaissance du manifeste de la Ligue anti-allemande de Marseille au peuple de Marseille et des Bouches-du-Rhône, approuve en leur entier les résolutions de préservation nationale, commerciale, industrielle, agricole et ouvrière qui en font l'objet; essentiellement convaincu que la ruine économique de l'Allemagne doit être poursuivie par la France et ses alliés avec autant d'énergie patriotique que la ruine de sa puissance militaire, rendant ainsi possible la désorganisation des services des approvisionnements des troupes allemandes, entraînant la diminution de leur force de résistance, facilitant, de ce fait, la lourde tâche de nos armées.

Satisfait de l'initiative prise par le gouvernement dans sa circulaire du 13 octobre, ordonnant la saisie et la mise sous séquestre de toutes les propriétés commerciales, industrielles, agricoles, mobilières et immobilières dépendant de maisons allemandes, autrichiennes et hongroises, le Comité de Solidarité patriotique Rouet-Prado, déclare apporter son concours le plus absolu à l'acte du gouvernement, qui répond à ses aspirations fondamentales, ainsi qu'à la Ligue anti-allemande de Marseille. Il fait un pressant appel à tous afin que, résolus à se libérer des entraves et des crimes de la nation allemande, chacun apporte son concours opiniâtre à l'œuvre française, patriotique et civilisatrice de la Ligue anti-allemande de Marseille.

Complétant le mouvement spontané de révolte unanime qui agite le pays, le Comité fera circuler des listes d'adhésion à la Ligue anti-allemande de Marseille.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

TENTATIVE DE VOL QUALIFIE A MARSEILLE

Il s'agit encore d'un cambriolage manqué. Deux individus s'introduisaient le 13 mai dernier dans les appartements de Mme Fourgeau, couturière, 66, rue Breteuil, à Marseille, à l'aide de fausses clefs. Une sonnerie électrique qu'ils n'avaient pas prévue repéra leur présence. Mme Fourgeau monta dans son appartement accompagnée de voisins et cueillit le nommé Panciatici Octave, âgé de 22 ans. Celui-ci est originaire d'Italie et exerce par intermittences la profession de chaudronnier.

Son compagnon, un nommé V... E..., âgé de 17 ans, journalier, né à La Seyne, avait bousculé les personnes présentes et avait pu prendre la fuite. Il fut néanmoins arrêté peu après. Il semble résulter de l'information que V..., qui est titulaire de trois condamnations, a été l'instigateur du vol. C'est lui qui avait fourni les fausses clefs.

A Me Arnaud, dont c'était les débuts en Cour d'assises, revenait la lourde tâche de défendre V... Il s'en est acquitté de son mieux. Mais M. Maret, substitut, chargé du ministère public, s'est montré impitoyable pour son client.

Sur verdict rendu par le jury, V... a été condamné à 5 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Panciatici a été acquitté.

LE DRAME DE LA RUE CHEVALIER-ROZE

La dame Rose Berrutti, tailleuse, âgée de 25 ans, rue du Chevalier-Roze à Marseille, avait épousé il y a quelque temps le nommé Elie Coucourde, employé de commerce. Les deux époux avaient d'abord vécu maritalement un certain temps avant de régulariser leur union.

Le ménage illégitime ne vécut pas en meilleure intelligence que le faux. Coucourde avait une conduite qui laissait à désirer. Il rentrait souvent en état d'ébriété et des scènes violentes éclataient au cours desquelles il se laissait aller à frapper sa femme.

Le 21 avril dernier, Coucourde rentra de voyage avec un camarade, le nommé Sasia, dont il avait fait récemment connaissance. Après avoir fait ensemble de nombreuses libations, Coucourde ne put quitter son nouvel ami. Il voulut le présenter à sa femme et l'invita à dîner. Le repas se prolongea tardivement et sur les trois heures du matin, Coucourde, dont l'ivresse augmentait, se mit au piano, malgré les observations de sa femme, lui disant que l'heure était trop avancée. De guerre lasse, la dame Coucourde éteignit l'électricité. « Ah ! dit son mari, tu éteins la lumière, et bien moi je jette ta robe par la fenêtre. » Il fit comme il disait et non content de cela, il saisit sa femme par les cheveux et la frappa violemment. La bonne allant chercher la robe, il la poursuivit dans l'escalier pour l'en empêcher. Pendant ce temps, la dame Coucourde se réfugiait dans la cuisine.

Entrant de nouveau dans l'appartement, Coucourde alla trouver sa femme dans la cuisine. S'il faut en croire l'accusée, là, il aurait d'abord éteint le gaz puis saisi sa femme par les cheveux et recommencé ses violences. C'est alors que dans l'obscurité, la dame Coucourde, exaspérée et voulant se défendre, aurait saisi un couteau de cuisine et en aurait porté plusieurs coups à son mari. Celui-ci succombait à ses blessures le 7 mai suivant à l'hôpital où il avait été transporté.

M. le substitut Maret a prononcé un réquisitoire modéré demandant une condamnation de principe.

Après que son avocat, Me Pollack, eut montré avec émotion à quels mobiles excusables elle avait obéi, la dame Berutti a été acquittée. — M.

Certificat d'Etudes primaires supérieures

TEXTES DES EPREUVES ECRITES

I. — *Composition française :*

Votre frère aîné, jeune homme de 22 ans, actuellement sur le front de bataille, vient de donner de ses nouvelles. En lui répondant au nom de votre famille, vous lui faites un tableau de la répercussion de l'état de guerre dans votre propre localité et des sentiments qui animent la population, et vous lui annoncez l'envoi d'un colis contenant quelques tricots, dont un pour lui-même et les autres pour être offerts à ceux de ses camarades qui en sont dépourvus.

II. — *Composition scientifique :*

(a) *Section générale :* 1° Un propriétaire a vendu un terrain ayant la forme d'un trapèze, à 1.500 fr. l'hectare. Le produit de la vente, placé à un certain taux, s'est élevé, avec ses intérêts simples, à 41.034 fr. 70, au bout de cinq mois ; au bout d'un an et trois mois, le même capital, augmenté de ses intérêts simples, se serait élevé à 42.380 fr. 10. Sachant que la hauteur du trapèze est 124 mètres et la différence des bases 86 mètres, on demande : 1° le capital placé et le taux de placement ; 2° la superficie du terrain et les bases du trapèze. — 2° Loi de Mariotte. — Enoncé. Vérification.

b) *Section commerciale :* Trois industriels se sont associés. Le premier apporte à la Société une usine et un capital de 20.000 francs ; le deuxième, un capital de 60.000 francs, et le troisième une certaine somme. D'après l'acte de société, le propriétaire de l'usine a droit à un prélèvement, avant tout partage, de 10 % sur les bénéfices. A la liquidation, le deuxième reçoit 9.000 fr. et le troisième 6.000 fr. pour leurs parts respectives. Trouver la mise du troisième et le bénéfice du premier.

(c) *Section industrielle :* On donne deux cylindres ayant chacun 10 centimètres de rayon et dont la somme des hauteurs est 50 cm. Avec le premier, on construit une pyramide triangulaire régulière dont la base est inscrite dans la base inférieure du premier cylindre et dont le sommet est sur la base supérieure. Avec le deuxième cylindre, on construit une pyramide quadrangulaire régulière dont la base est inscrite dans la base inférieure de ce deuxième cylindre et dont la hauteur se trouve sur la base supérieure. On demande de déterminer la hauteur de chacun des cylindres, sachant que les volumes des deux pyramides sont égaux.

Sont admissibles aux épreuves orales :

MM. Albertini, Allègre, Blanc, Blanchet, Boglione, Bonnaric, Brissac, Chardin, Château, Cohen, Contestabile, Coti, Dauris, Delpin, Durand, Gay Claude, Giraud, Gros, Guigue, Jollivet, Marroc, Mercuri, Meyer, Mignoni, Nègre, Raymond, Reveiller, Reynier, Robert, Sauze, Silvy, Susterre, Tortel, Trotobas, Valéry, Vidal.

Mlle Luigi.

COURRIER MARITIME

NOUVELLES MARITIMES

L'*Ernest-Simons*, des Messageries Maritimes, courrier du Levant, est arrivé hier de Dédéagatch, avec 126 passagers, dont quelques mobilisés ; les autres passagers étaient des émigrants. Aucun événement méritant d'être signalé n'a marqué la traversée de l'*Ernest-Simons*, qui avait une cargaison de 753 tonnes céréales, légumes secs et divers.

Le *Caucase*, de la même Compagnie, partira aujourd'hui pour Smyrne et Dédéagatch, avec une vingtaine de passagers.

L'*Estérel*, de la Compagnie Fraissinet, est arrivé de Dédéagatch, hier soir, rapportant sa cargaison de 1.491 tonnes qu'il n'a pu conduire à destination par suite de la fermeture du détroit des Dardanelles.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 21 navires dont 20 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : le *Maine*, Transports Maritimes, venant d'Alger, avec 4 passagers, 108 tonnes vin, blé, divers, 351 moutons, 13 chevaux et mulets ; l'*Esterel*, Compagnie Fraissinet, de Dédéagacht, avec 1.491 tonnes divers en retour ; le vapeur anglais *Segoutian*, de Svanséa et Gênes, sur lest ; le voilier italien *Villadoro*, de Naples, avec 227 tonnes oxyde de fer ; le *Calvados*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 226 passagers et 477 tonnes vin, blé, divers ; la *Ville-d'Alger*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 519 passagers et 160 tonnes vin, blé, divers ; l'*Ernest-Simons*, Messageries Maritimes, d'Alexandrie, avec 127 passagers, 753 tonnes laine, céréales, œufs, légumes ; le *Duc-d'Aumale*, Compagnie Transatlantique, de Tunis, avec 330 passagers et 210 tonnes huile, vin, divers.

Au départ : le *Karnak*, Messageries Maritimes, parti pour Alexandrie ; l'*Ionie*, Compagnie Paquet, parti pour Tanger et Casablanca ; le *Timgad*, Compagnie Transatlantique, parti pour Alger ; le vapeur italien *Iniziativa*, parti pour Gênes ; l'*Algérien*, Compagnie Mixte, parti pour Alger.

COMMUNICATIONS

Comité de solidarité et d'assistance du personnel enseignant des Bouches-du-Rhône. — Les membres du Comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche matin, 10 heures, Brasserie Colbert, salle de l'Union. Présence de rigueur.

Syndicat des Ouvriers Typographes. — Dimanche 18 octobre, de 9 heures à 11 heures du matin, versement obligatoire des cotisations hebdomadaires, courantes ou en retard en faveur des chômeurs. Lundi 19 octobre, à 9 heures du matin, distribution des secours aux chômeurs.

Préparation militaire à l'Ecole Marseillaise S.A.G. et S.A. M. — Demain, à 8 heures du matin, rassemblement à l'école communale, traverse Chape; à 2 heures, entraînement sur le terrain indiqué au siège. La salle de gymnastique et le stand de tir réduit sont ouverts aux jours et heures indiqués précédemment.

Le tir à 200 mètres devant commencer incessamment, les élèves devront se munir de la carte d'identité qui leur sera délivrée par le directeur des cours.

Cercle des Aveyronnais. — Les réunions familiales du dimanche auront lieu, comme par le passé, au siège habituel, 14, cours Belsunce. Les mobilisés aveyronnais de passage à Marseille y sont invités.

Les sociétaires qui désireraient participer à l'œuvre humanitaire et patriotique du « Petit Paquet du Soldat » sont instamment priés de remettre leurs dons au Cercle (cache-nez, chaussettes, etc.).

Société fraternelle des Combattants de 1870-1871. — Les membres actifs et honoraires de cette Société sont invités d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 18 octobre, à 10 heures précises du matin, à son siège, allées de Meilhan, 34, à l'effet de voter une somme destinée à venir en aide aux familles nécessiteuses des mobilisés de 1914.

Chronique d'Aix

Saisie de marchandises allemandes. — En conformité avec la circulaire du garde des Sceaux de ces jours derniers, M. Filippini, procureur de la République, a fait rechercher s'il n'existait pas à Aix des établissements appartenant à des Allemands. Il ne s'est trouvé qu'une petite boutique d'horloger située rue des Orfèvres et exploitée par le nommé Klein. Ce dernier, marié à une française, se trouve dans une situation régulière ayant fait exactement sa déclaration d'étranger dès le début de la guerre et manifesté le désir de demeurer en France. Quant aux marchandises entreposées dans son magasin, elles ont été mises sous séquestre, ainsi que le mobilier qui le garnit, dans la journée d'hier. M. Raynaud, huissier, avait été commis à cet effet par M. le procureur de la République.

Comité central de secours. — Le Comité a ouvert sa séance hebdomadaire par l'enregistrement de souscriptions parmi lesquelles signalons celle de M. Hugues Richard, de 429 fr. 50, recueillie parmi les confrères de ce dernier. Une longue discussion s'engage pour déterminer la quotité des secours à accorder à chaque assisté. Devant la grande variété des besoins et des cas qui se présentent, l'assemblée générale décide que le Comité d'assistance aura toute latitude pour mesurer l'importance du secours à l'intérêt des cas qui lui seront présentés. On annonce que grâce à la diligence du syndicat de l'Aiguille, une douzaine de « petits paquets du soldat » pourront partir cette semaine. Diverses propositions sont faites pour joindre à chaque envoi des objets de première nécessité. Signalons une idée émise par M. Desplas, qui est adoptée unanimement, c'est de secourir pécuniairement les soldats membres de familles nécessiteuses blessés et hospitalisés. On sait que la plupart arrivent à l'hôpital ayant tout perdu sur le champ de bataille. Ce sera l'œuvre du « petit mandat » complétant heureusement celle du « petit paquet ».

Caisse d'Epargne. — Administrateurs de service : mardi 20, M. de Castelet ; mercredi 21, M. Boyer ; jeudi 22, M. Chamoine Reynaud ; vendredi 23, M. Daigre ; samedi 24, M. Martin ; dimanche 25, M. Mouravit.

Ecole primaire supérieure de garçons. — Les fonctionnaires de cet établissement non mobilisés (directeur, professeurs, maîtres et maîtresses auxiliaires), ont décidé de verser chaque mois aux œuvres nées des circonstances actuelles, 5 % de leur traitement fixe et de faire au Comité central de secours leur premier versement s'élevant à la somme de 28 fr. 50.

Hospices d'Aix. — La Commission administrative des hospices d'Aix adresse de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont envoyé et envoient journellement du linge, des fruits, douceurs, tabac, vins vieux, vin blanc, etc, pour les blessés de la guerre. Sommes remises à l'administration pour amélioration de l'ordinaire : dame Saffle, des Milles, 12 fr.; Société de secours mutuels Union-Egalité, des Milles, 100 fr.; Rambaud, 10 fr.; anonyme, 10 fr.; anonyme, 2 fr. 50 ; dame Seré, 10 fr.; de Mougins, 5 fr.; anonyme, 5 fr.; Croix-Rouge de Châteauneuf-les-Martigues, 100 fr.

Société de tir. — Le programme des séances est arrêté comme suit : les séances auront lieu tous les jeudis et dimanches à partir du dimanche 18 courant, suivant un programme qui sera définitivement arrêté dans une prochaine réunion. Tir de 7 h. à 9 h. 30 le dimanche et de 1 h. 30 à 4 h. le jeudi. Tir de huit cartouches, dont trois balles d'essai, par séance ; le résultat des cinq autres balles sera contrôlé et enregistré. Un certificat sera délivré à chaque tireur à la fin de l'instruction. En cas de temps douteux, un avis affiché au siège social, Café Oriental, fera connaître si le tir a lieu ou non.

Marché aux bestiaux du 15 octobre. — Bœufs limousins amenés, 12, vendus, 12, à 1 95 le kilo ; moutons d'Afrique, arrivage, amenés 207, vendus, 207, de 1 75 à 1 80 le kilo ; agneaux amenés, 109, vendus, 109, de 1 35 à 1 60 le kilo.

Bourse de Bordeaux du 16 Octobre

3 % Français, 78 50 et 78 ; 3 % amortissable, 81. — Egypte, 89 50. — Bons Japonais 1913, 493. — Russe 1906, 96 ; 1909, 87 50 ; Russes réunis 4 1/2 % libéré, 90 50. — Comptoir d'Escompte, 800. — Crédit Lyonnais, 1.220. — Ville de Paris 1871, 375 ; 1875, 476 ; 1898, quarts, 80 ; 1899, 320 ; 1904, cinquième, 60 ; 1910, quarts, 80 ; 1912, 220. — Communales 1879, 411 ; 1891, 305 ; 1906, 410 ; non lib., 201 ; 1912 lib., 210. — Foncières 1885, 350 ; 1909, 214 ; Lyon, 1.099. — Lyon fusion 3 %, 375 ; 3 % nouvelles, 370. — Midi 3 % anciennes, 386. — Nord, 1.400. — Orléans, 1.190. — Orléans 3 % anciennes, 391 ; 3 % 1884, 370. — Ouest 3 %, 372. — Panama, 101. — Rio, 1.375. — Ville de Kioto, 465. — Saragosse, 325. — Pampelune spéciale, 305.

Bourse de Marseille du 16 Octobre

3 % au Porteur, petites coupures (2-6), 75 50; (50), 74 90. — 3 1/2 % Amortissable, lib., (7), 85. — Maroc 4 % 1914, 432; 5 % 1904, 445. — Russie 4 1/2 % 1909, 83; 4 1/2 % 1914, 88 25. — Turquie 4 %, 65. — Crédit Lyonnais, 1.176. — Panama à lots, 99 50. — Rio-Tinto, 1.460; (titres de 5), 1.460. — Marseille 1890 3 1/2 %, 400. — Immobilière Marseillaise, 525. — Afrique Occidentale, 1.090. — Salins du Midi (jouiss.), 1.505. — Paris 1875 4 %, 481; 1876 4 %, 480; 1904 2 1/2 %, 312; 1910 3 %, 319; 1912 3 %, 213. — Foncières 1879 3 %, 443. — Communales 1880 3 %, 460. — Foncières 1895 2.80 %, 355. — Communales 1899 2.60 %, 341; 1906 3 %, 407. — Foncières 1909 3 %, 210. — Communales 1912 3 %, n. lib., 204. — Foncières 1913 3 1/2 %, n. lib., 414. — P.-L.-M. 3 % 1852-1855, 370; fus. anc. 3 %, 379. — Saragosse 3 %, 340. — Nord Donetz 4 1/2 %, 440. — Suez 5 %, 525.

Bulletin Commercial du 16 Octobre

BLES. — Aujourd'hui, aucune importation. Tuzelles Bel-Abbès, 78 disp. fr. 29. Oran colon 78 disp. fr. 28,75 à 29. Tuzelle Tiaret, 78 fr. 29. Blanc Californie flottant fr. 23 quai logé, net. Redwinter n. 2 emb. octobre, fr. 26,50 palan. Hardwinter n. 2, dito fr. 26,25 palan. Kurrachée blanc flottant, fr. 26,50 quai. Tunisie-Algérie, fr. 27,75 à 28,25. Macaroni disponible, de fr. 25,75 à 26,75. Oulka taganrock fr. 28 palan.

GRAINS GROSSIERS : Avoine Algérie-Tunisie fr. 20 à 20,50. Maïs Plata fr. 16,50 à 16,75. Fèves Smyrne fr. 18 à 18,25. Fèverolles fr. 23 à 22,75.

A L'APÉRITIF essayez UN MANDARIN Pur ou à l'eau de seltz

Inouï et Merveilleux — Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE : 42 fr. A l'Inouï Tailleur, MARSEILLE, Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37. AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

DRAPEAUX DE TOUTES LES PUISSANCES — Vente en GROS et DÉTAIL — AU GRAND St-MICHEL, 40, rue des Minimes

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 16 octobre. — De Saboullin-Bollenna Emmanuel, boulevard Eglise-Saint-Pierre, 15. — Roberto Marie, Grand Chemin d'Aix, 155. — Satta Jean, Satta Antoine, traverse Gibbe, 12. — Raimo Lucie, rue Félix-Pyat, 168. — Bona René, boulevard Morel, 10. — Landi Annette, quartier Sainte-Anne. — Richard Alphonsine, Château-Gombert. — Rambaud Marie, rue du Terrail. — Toche Marie, Mazargues. — Milliau Simonne, place Castellane, 1. — Trabucato Roger, boulevard Oddo, 99. — Henrisey Marie, rue Séraphin, 20. — Auriemma Honorine, rue de la Taulisse, 3. — Bongiorno Vincent, rue Saint-Laurent, 3. — Ontalo Louis, Grand'-Rue, 93. — Caire Jean-Baptiste, traverse Moulin-à-Vent, 2. — Coulet Etienne, chemin Saint-Jean-du-Désert, 5. — Maffei Thérèse, chemin Saint-Pierre, 64. — Proto Marie, rue de Nuit, 15. — Colli Elisabeth, rue Clary, 25.

Total : 29 naissances, dont 7 illégitimes.

DECES du 15 octobre. — Assenzo Catherine, 51 ans, rue de la Rose, 24. — Planard Rose, 42 ans, rue Julia, 6. — Debeaude Francesco, 54 ans, rue des Vignes, 14. — Dufour Pierre, 2 jours, rue Montée-de-Lodi, 40. — Ivaldi Angèle, 9 jours, place des Chartreux, 7. — Guglielmi Paradis, 56 ans, rue des Phocéens, 36. — Nivard Jacques, 56 ans, avenue du Prado, 35. — Marin Joseph-Casimir, 49 ans, boulevard Dahdah, 58. — Maurin Caroline, 48 ans, rue de l'Académie. — Guieu Rose-Françoise, 69 ans, Sainte-Marguerite. — Marquet Olympe, 73 ans, rue Fontaine, 2. — Rubeau Marie, 22 ans, boulevard Durbec, 11. — Chauchon Prosper, 18 ans, rue Pavé-d'Amour, 20. — Reymondon Antoinette, 33 ans, rue des Petites-Maries, 40. — Chaix Joseph, 65 ans, rue Nègrel, 18. — Castagné Marie, 74 ans, rue Saint-Léopold, 2 A. — Pagès Marie, 41 ans, caserne des Douanes, boulevard Strasbourg. — Ruberto Carmena, 69 ans, Saint-Louis. — Tholozan Jean-Louis, 80 ans, rue Solférino, 5. — Guigue Boyer, 77 ans, Saint-Barthélemy. — Guérin Ferdinand, 59 ans, Saint-Barthélemy.

Total : 22 décès, dont 2 enfants.

Tribune du Travail

Apprenti serrurier ayant un an d'apprentissage, demande emploi ou autre. Ecrire ou s'adresser villa Beausoleil, à Saint-Marcel.

On demande une bonne avec références, rue Paradis, 199, au magasin.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pour porter le pain, rue Saint-Gilles, 8.

On demande des ouvriers selliers et bourreliers, 42, boulevard de la Corderie.

On demande un bon ouvrier charcutier, rue de Rome, 198, charcuterie Gay.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : ouvriers colleurs de papiers ; apprenti pâtissier présenté par ses parents, logé et nourri ; ouvriers monteurs à la machine « Consolidates », articles forts crouts et croupons pour le dehors ; cordonniers couseurs trépointe pour le dehors ; apprentie chemisière ; apprentie tailleuse ; institutrice pour chez les patrons ; jeunes filles, travail facile. S'adresser : Bourse du Travail, rue de l'Académie.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE**, émis en vertu du décret du 13 septembre 1914, sont de **CENT** francs, **CINQ CENTS** francs, ou **MILLE** francs. (Exceptionnellement ils peuvent être de **DIX MILLE** francs).

Ces bons sont délivrés à échéance de **trois** mois, **six** mois, ou **un an**, au choix des souscripteurs.

Ils seront admis **avec droit de préférence**, jusqu'à concurrence de leur montant pour la libération des souscriptions aux futurs emprunts.

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE portent intérêt à 5 o/o**. Les intérêts sont payés par anticipation et viennent ainsi en déduction des versements, conformément au tableau ci-après :

MONTANT, ECHEANCE DES BONS ET SOMMES A VERSER :

Montant	Échéance	Somme	Montant	Échéance	Somme	Montant	Échéance	Somme
100 fr.	à 3 mois	98.75	500 fr.	à 3 mois	493.75	1.000 fr.	à 3 mois	987.50
	à 6 mois	97.50		à 6 mois	487.50		à 6 mois	975 »
	à un an.	95 »		à un an.	475 »		à un an.	950 »

L'intérêt net des Bons est donc de près de 5 1/2 %

La terrible crise nationale que nous traversons exige toutes les bonnes volontés, tous les dévouements. Il est du devoir de la Défense Nationale, en organisant la victoire, de faire appel aux capitaux ; ceux-ci sont un élément nécessaire et considérable pour le succès final et certain de nos armées. Tout Français aura à cœur de contribuer à assurer le succès de cette souscription nationale.

On souscrit à la TRESORERIE GENERALE, à Marseille

La vie ou la mort coule dans nos veines selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG GUERIS par le DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! — Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Allen est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le Dépuratif Allen est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. — 6 flacons, 26 fr. (Expédition contre mandat-poste)

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

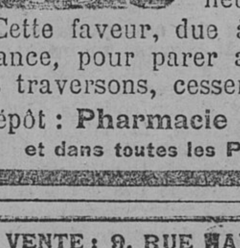

La FECULE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boite de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

ENCHÈRES PUBLIQUES de 9.000 qx métr. en balles de 100 kil. maïs Plata secs avec grains touchés.

En magasin aux Docks et Entrepôts, sans aucun frais pour les adjudicataires, autre que le courtage d'enchères.

Lots de 50 quintaux.

Lundi, 19 octobre, à 4 h. 30, dans la salle des enchères de la Bourse, Me Adolphe Guigou, courtier assermenté, vendra les maïs ci-dessus.

Pour renseignements et pour visite de la marchandise, voir le courtier, bureau à la Bourse péristyle Est.

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire p. r Capucines, billet tram 50.667.

A VENDRE mobilier complet 75, rue Sénac.

LAMPES FOTOS — *Fabrication Française* — Usine à LYON : rue du Belvédère, 12. Etablissements E.-C. GRAMMONT et Alexandre GRAMMONT à Pont-de-Cheruy (Isère) et à Paris, 10, rue d'Uzès, tél. central 21-57 et 21-85 ; Lyon, tél. 16-50 ; Marseille, tél. 31-28 ; Grenoble, tél. 26-73 ; Toulouse, tél. 2-59 ; Bordeaux, tél. 39-62 ; Angers, tél. 3-56 ; Alger, tél. 21-76. Dépôt de Marseille, 33, r. République, tél. 31-28

DAME BELGE 39 ans, réfugiée par les circonstances de la guerre à Marseille, demande emploi de bureau ou gérance, parlant anglais, connaissant comptabilité, irait au dehors. Ecrire Mme Boland, chez Mme Dutho, rue de la Grande-Armée, 12, 2e.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte**. Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

EN VENTE : 9, RUE HAXO ET EN LIBRAIRIE — PLAN DE LA VILLE DE MARSEILLE A l'Echelle de 1 à 10.000 (Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000) Edité par La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Blanc Père) PRIX : 2 fr. 50 l'exemplaire papier — 4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Pochette)

Pour Militaires — ADRESSES PRINTES SUR TOILE SPÉCIALE pour l'envoi des COLIS POSTAUX — MAISTRE, place Préfecture, 1

BRÉGER frères, 9, rue Thénard, Paris, envoient 700 cartes postales et tableaux actualités, cartes offic. simples et doub. contre mandat 20 francs.

ON demande des rabatteuses et des finisseuses de pantalons pour hommes. S'adresser, 36, rue Thubaneau, au 5e.

A VENDRE 2 riches chambres Ls XV et Ls XVI à 2 portes, 325 fr., on visite aussi le dimanche, rue de la République, 95, au 1er étage.

A louer chambre meublée av. ou s. cuisine. S'adresser rue Saint-Ferréol, 3, au 4e.

Appartements Meublés — CHAMBRES & CUISINES — 46, rue Fortia

JEUNE HOMME très courant commerce, comptabilité, représentation, connaît espagnol, cherche situation commerce.

JEUNE DAME diplôme institutrice, parle espagnol, désire situation maison commerce. G. Douce, Colbert.

VIEUX JOURNAUX Pour Pliage et Emballage A VENDRE — S'adresser Bureau du Journal

SAGE-FEMME Mme Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. j. Discrétion.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie

EN VENTE REVANCHE Chant patriotique dédié à nos vaillantes armées de l'Est — Prix : 10 cent. — Libraires et march. de journaux Dépôt : Louis SIMON, éditeur, 2, rue Glandevès, Marseille.

DAME Parisienne, 30 ans, apte à tenir intérieur, bonne couturière et lingère, demande occupation dans famille bourgeoise ou hôtel. Ec. ou s'ad. E. R., r. Grignan, 69.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75.